

Les anciennes représentations de l'escalade (1602)

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **30 (1952)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727555>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LES ANCIENNES REPRÉSENTATIONS DE L'ESCALADE (1602)

W. DEONNA

I. INTRODUCTION



ES remparts de Genève ont repoussé plus d'une escalade tentée par l'ennemi de Savoie : en 1529¹, 1530², 1536³. A l'Hôtel de Ville, une peinture, signalée par Sarasin dans son *Citadin* (1606), et perdue, représentait cette dernière⁴. Aucune toutefois n'a eu autant de retentissement, même hors de Genève, que celle du 12 décembre 1602, la seule dont les Genevois se souviennent encore aujourd'hui; ils en célèbrent chaque année l'anniversaire,

et ils en ont conservé maint témoignage littéraire et iconographique⁵.

H. Hammann a réuni et commenté en 1868 *Les représentations graphiques de l'Escalade*⁶, et son enquête, précieuse, peut être complétée et précisée⁷. Ce sont

¹ *G.*, XXIII, 1945, 288, note 4, réf.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, XXI, 1943, 126; XXIII, 1945, 288, note 3, réf.

⁴ *Ibid.*, XXIII, 1945, 288, note 3.

⁵ Bibliographie de l'Escalade : AUDÉOUD, *Bibliographie de l'Escalade*, 1887; 2^e éd., 1892 (même texte); A. DE BECDELIEVRE, *L'Escalade de 1602*, 1903, 129 sq.; *Arch. suisses trad. populaires*, XLI, 1944, 74, note 1, réf.-BPU, catalogue sur fiches, Catalogue par ordre de matières des ouvrages entrés à la Bibliothèque depuis 1900, Genève 2, Histoire politique, XVII^e siècle, s. v. Escalade 1602. — Monuments figurés : DEONNA, *Les arts à Genève*, 1942, 295-296, réf.; *ID.*, *G.*, I, 1923, 61, note 1; *G.*, XXI, 1943, 127 (Un éperon trouvé lors de l'Escalade).

⁶ Genève et Bâle, Georg, 1868; cf. *G.*, XXIII, 1945, 293.

⁷ Les auteurs ultérieurs s'y sont référés, sans guère y ajouter. AUDÉOUD, *op.*, l., 1887, 14, III, Iconographie; *Id.*, 2^e éd., 1892, 14 (sans changement); A. DE BECDELIEVRE, 158, XX (mentionne les 127 fiches de Ch. Bastard, « la partie iconographique est absolument complète »). — La BPU. et le MAH. possèdent chacun une collection d'estampes, dessins, peintures, sur ce sujet. — Parmi les érudits genevois d'aujourd'hui, signalons M. G. Dumur, qui a bien voulu confronter ses recherches avec les nôtres, et à qui nous devons d'utiles renseignements. Nous lui en exprimons ici notre gratitude.

des estampes, des dessins, un vitrail, trois peintures à l'huile, dont deux appartiennent au Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

Nous en dressons la liste, ne retenant que ceux où l'action entière est figurée, soit l'escalade du mur sud de la ville, entre la tour de la Corraterie et la porte Neuve, et négligeant les documents, plus rares du reste, qui illustrent certains épisodes ¹; nous cherchons à dater ceux qui ne le sont pas, à noter les variantes, à discerner autant que possible leurs prototypes.

* * *

Cet examen doit tenir compte des indications topographiques et architecturales que fournissent parfois les documents d'archives, confronter aussi les représentations de l'Escalade avec les plans ² et les vues de Genève ³, dont plusieurs ne sont plus connus que par les textes ⁴, et qui sont nombreux ⁵. Quelques plans et vues que

¹ Quelques-uns de ces épisodes ornent la bordure de la grande gravure de Diodati (n° 18).

² Ils ont été réunis et décrits par E. CLOUZOT, *Anciens plans de Genève, XV-XVIII^e siècles*, MDG, série 4^e, 1938.

³ Cf. Le catalogue de C. BASTARD, *Histoire de Genève par la gravure, Journal des Collectionneurs*, 1905-6, 1906-7, 280, 303, 318, 330, 338, 364, 389, 401, 410, 434, 470; spécialement les « Vues de Genève du bois de la Bâtie », *ibid.*, 434, n° 448 sq.; « Vues de Genève prises du côté de Midi », *ibid.*, 435, n° 495 sq.; « Vues de Genève prises de Plainpalais, etc. », *ibid.*, 436, n° 502 sq. — *G.*, XXIII, 1945, 315 sq. (317, note 9, réf.); Collection d'estampes à la BPU et au MAH.

⁴ *Avant 1602 : 1539.* « Pourtraict » de la ville et de ses fortifications, par César Maria de Mylan. *RC.*, 33, fol. 311 v.; CLOUZOT, 6, note 1. — 1550. Plans de Pernet des Fosses ou de Guisard, qui devaient illustrer les Chroniques de Bonivard. *MDG.*, IV, 1845, 222; CLOUZOT, 6, note 2; *G.*, XXIII, 1945, 315-6, note 1, réf. — 1564. Portrait de la ville demandé en 1564 à Pierre Eskrich pour l'offrir à l'amiral de Coligny. *RC.*, vol. 59, fol. 55 v°; 57 r°; 115 r°, 116 r°, 118 r°, 119 r°; FOURNIER-MARCIGNY, *La vie ardente du premier refuge francais*, 1942, 216; *G.*, XXIII, 1945, 316, n. 2. — 1579. « Vue de la ville de Genève que le Roi prit cette année sous sa protection. » G. E. HALLER, *Bibliothek der Schweizer Geschichte*, I, 1785, 101; n° 595 (« s. Le Long Fontette IV »). — 1584-1585. Mention de deux ingénieurs. L'un, compagnon de Gillier, semble s'être borné à donner quelques avis. L'autre, de Strasbourg, fait des « modèles » et des « dessins » de la ville. *RC.*, 1584, vol. 79, fol. 147 r°; 150 v°; 1585, vol. 80, fol. 81 v°; 89 r°; CLOUZOT, 6, note 3. — 1588. « Maystre Nycolas. » Arch. de Genève, Finances, W I bis; CLOUZOT, 6, note 4. Il s'agit de Nicolas Bogueret, architecte, auquel l'on doit diverses constructions de Genève; cf. *PS.*, 372-3, réf. Selon Clouzot, il aurait exécuté un « plan » de Genève, mais cette affirmation est trop péremptoire. Il est simplement mentionné sous son nom un achat de papiers pour faire des plans de la ville, vraisemblablement pour des projets divers d'architecte, peut-être pour des plans partiels de fortifications. — 1595. Plan de Genève, qui se trouvait encore à la Bibliothèque de Genève deux siècles plus tard. *RC.*, 90, fol. 100; HALLER, I, 101, n° 596 : « Auf der Bibliothek zu Genf. Der Name des Kupferstechers ist nicht genannt »; CLOUZOT, 6, note 5.

Après 1602 : 1608. Plan présenté par Bastide et d'autres à Du Terrail, à Chambéry. GAUTIER, *Histoire de Genève*, VII, 8; CLOUZOT, 6, note 6. — 1613. Plan de Jaques Gentillâtre, en carton, « ceux en peinture et en cire n'étant pas assez intelligibles pour que les maîtres maçons puissent sur iceux dresser au juste ce qui est nécessaire aux fortifications ». *RC.*, 30 janv. 1613; GRENUS, *Fragmens biographiques et historiques*, 1815, 104; MASSÉ, 91, note 16; CLOUZOT,

nous possédons sont antérieurs à 1602 ¹ (*Pl. I-III*), d'autres datent des années qui suivent immédiatement ², ou s'échelonnent depuis 1636 ³ (*Pl. IV-V*).

* * *

Plans et vues s'influencent ⁴, par suite se contrôlent mutuellement. Mais, suivant le prototype dont il s'inspire, le même auteur à la fois d'un plan et d'une vue traite différemment tel détail, sans souci de se contredire. Ainsi Mérian figure sur son plan (1642) la tour de la Corraterie sans toit ⁵, parce qu'il copie celui de Tassin (1636) ⁶; il lui en donne un sur sa vue, parce qu'il la dérive d'un autre prototype ⁷. En effet, les dessinateurs ont usé de libertés avec la réalité, et ne se sont souvent pas donné la peine de la regarder; ils se sont copiés les uns les autres, empruntant tel détail ici, tel autre détail ailleurs; ils ont de plus apporté des modifications, des éléments fantaisistes, des erreurs. Citons, comme exemple de ces dernières, la construction carrée, avec clocheton, sur le terre-plein de la Treille, contre l'enceinte épiscopale, que l'on voit sur les vues dérivées de Chastillon, et qui n'a jamais existé ⁸.

L'apparition ou l'absence d'un détail, que l'on peut dater par ailleurs, fournit un élément chronologique. Ainsi la clôture rectangulaire du cimetière, faite après

6, note 7; *G.*, XXIII, 1945, 316, note 2, réf. — 1630. Plan vu à Lyon par Lullin, qu'on veut présenter au cardinal de Richelieu. *RC.*, 129, 15; CLOUZOT, 6, note 8. — 1641. Plan envoyé au landgrave de Hesse sur sa demande. *RC.*, 11 septembre 1641; GRENUS, 142; CLOUZOT, 6, note 9. — 1658. Plan de Treytorrens, *RC.*, 15 juillet 1658; GRENUS, 163; CLOUZOT, 6, note 10.

⁵ Comme le remarque Clouzot, « il n'était ingénieur passant par Genève qui ne fit son plan ».

¹ Plans, CLOUZOT, n° 1-13. — Ajouter à cette liste un plan manuscrit, d'un dessin sommaire et grossier, donnant l'enceinte entière de Genève avec quelques détails en élévation, qui accompagne un projet d'escalade de Genève présenté en 1586 au duc Charles Emmanuel I et au marquis d'Este son lieutenant général. Archives de Turin, Ville de Genève, catégorie I, pag. 17, n° 26; L. CRAMER, *La Seigneurie de Genève et la maison de Savoie de 1559 à 1593*, tome III, Les projets d'entreprise de Charles Emmanuel I sur Genève 1580-1588, 1950, pl. en frontispice; texte de ce projet, 129, Annexe. — Vues, *G.*, XXIII, 1945, 313, 316, réf. — Ex. « Vero disegno del lago di Ginevra », par Fornazeris, 1589, CLOUZOT, n° 5, pl. I. Le même Fornazeris est l'auteur d'une vue de Genève apparentée à ce dessin, datée de 1589, « La città di Ginevra »; Isak COLLJN, *Magnus Gabriel de la Gardie's Samling*, Stockholm, 1915, 26, n° 78, pl. 4.-A la BPU de Genève, tirage de 1597, signé César Capranica (Est. 16 M 1); HALLER, I, 101, n° 597 (« Im königl. Cabinet zu Paris eine rauhe und ungehobelte Arbeit »); CLOUZOT, 18.

² Plans, CLOUZOT, n° 14, ms. de Turin, pl. IV; n° 15, Du Temps, 1607; n° 16, Du Praissac, 1611, fig. 3; et ses dérivés, n° 17-19; n° 20, de Beaulieu, avant 1636, fig. 5; n° 21, dérivé du précédent.

³ CLOUZOT, n° 23, plan de Tassin, 1636, fig. 7, etc.

⁴ CLOUZOT, 7 : « Certes, les rapports sont indéniables entre ces deux sortes de documents, et l'on verra plus loin que certains plans sont influencés par des vues. »

⁵ CLOUZOT, n° 25.

⁶ *Ibid.*, n° 23.

⁷ *Ibid.*, 41 : « Mais les plans de Mérian et de Tassin contredisent la vue même de Mérian en montrant cette tour sans toit et à demi rasée. » Sur cette tour et son toit, voir plus loin, III, a.

⁸ Voir plus loin, IV, j.

1633 ¹; sur le vitrail (n^o 10) la tour d'Arve encore enclose de palissades, alors qu'elle sera entourée d'une muraille avec quatre tours en 1626 ².

La disparition ou la modification d'un élément architectural, que l'on peut dater, est aussi un indice chronologique; par exemple, les textes apprennent que le toit de la tour de la Corraterie a été supprimé en 1609 ³, que celui de la tour des « latrines » a été transformé en 1612 ⁴.

Parfois, on fait coexister des détails anachroniques. Les vues de Chastillon-Poinssart (n^o 27 sq., 1640) montrent au premier plan le fort d'Arve, qui a été démoli en 1596 ⁵, et elles servent à des représentations de l'Escalade de 1602.

Les auteurs de vues ont en effet maintenu, ou repris, selon le prototype dont ils se sont inspirés, des détails qui n'existaient plus ou qui avaient été modifiés. Telle gravure datée de l'Escalade ne donne donc pas nécessairement l'état de la ville au moment de cette action, mais son état au moment du prototype.

Certains motifs sont caractéristiques : les deux tours carrées qui remplacent à tort la tour ronde de la Corraterie, ne se voient que sur les gravures de Chastillon-Poinssart et leurs dérivés; le toit à lucarne de la tour de la Corraterie apparente diverses gravures à celle de 1603, qui le montre déjà; la forme polygonale du bastion de l'Oie n'appartient qu'à la grande peinture (n^o 17) et à ses dérivés.

Certains groupements sont aussi significatifs : sur la grande peinture (n^o 17), le groupe des trois cavaliers qui galopent, les uns derrière les autres, à droite, est repris par les imitateurs de cette peinture.

Pour le cadre général, soit la vue des remparts et de la ville, les auteurs des représentations de l'Escalade n'ont pas fait œuvre originale, c'est-à-dire n'ont pas reproduit *de visu* le terrain. Ils se sont bornés à situer cette action dans le cadre qui leur était offert par des vues préexistantes. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir qu'en pleine bataille le pont de Neuve n'est pas relevé, mais abaissé comme en temps de paix et en plein jour.

Il nous a donc paru utile d'analyser au préalable certains éléments de la topographie de Genève au temps de l'Escalade, afin d'en tirer quelques renseignements conducteurs.

* * *

La plus ancienne vue de Genève, du côté du lac, est celle que Hans Rudolf Manuel dit Deutsch a dessinée en 1548 pour la *Cosmographie* de Sébastien Munster,

¹ *Ibid.*, V, n.

² *Ibid.*, V, p.

³ *Ibid.*, III a.

⁴ *Ibid.*, IV, k.

⁵ Voir plus loin, Catalogue, E.

édition de 1550¹. La plus ancienne vue de la cité du côté du Midi, soit avec les remparts où eut lieu l'Escalade, serait, a-t-on dit², celle de Mérian (1642), qui s'inspire, comme Poinssart (1640), du dessin, perdu, que Chastillon fit en 1595. Cette priorité appartient en vérité aux représentations de l'Escalade³, du début du XVII^e siècle, dont quelques-unes sont datées de 1603, 1614, 1616, 1622, et qui, pour cette raison encore, sont précieuses.

* * *

Je m'excuse de donner à cette étude « l'aspect rébarbatif d'un instrument de travail scientifique »⁴, que les historiens et critiques d'art reprochent volontiers aux érudits. Il est nécessaire, pour obtenir la précision qui fait trop souvent défaut à leurs travaux, et pour leur fournir les résultats qu'ils utiliseront, trop souvent aussi sans reconnaître leurs sources.

* * *

II. LES ENCEINTES⁵

Les enceintes fortifiées que l'on aperçoit sur les représentations de l'Escalade, du côté sud de la ville, sont :

¹ BASTARD, *Journal des Collectionneurs*, 1905-6, 280; MAYOR, *L'ancienne Genève*, 1896, pl. I; *G.*, XXIII, 1945, 316, réf. — E. CLOUZOT, « La plus ancienne vue de Genève », *Les Musées de Genève*, n° 3, 1944; cf. *G.*, XXIII, 1945, 316; a rappelé qu'un bois gravé d'origine lyonnaise donne la même vue que Münster avec quelques variantes, et a figuré pour la première fois dans la Chorographie d'Europe de Guillaume Guérout, avec privilège de 1550, et éditions de 1552, 1553, etc.; il se demande si cette gravure ne serait pas antérieure à celle de Münster. Cette opinion a été combattue par H. Delarue, *ibid.*

² BASTARD, 280 : « Ce sont donc les plus anciennes vues connues » (Munster, Mérian). Opinion répétée par le *Journal de Genève*, suppl. du 11 janvier 1903, qui reproduit une partie de la vue de Mérian, « fragment de la plus ancienne vue de Genève ».

³ Bastard n'en fait pas état, bien qu'il mentionne « trois gravures représentant l'Escalade, mais ne donnant qu'une partie de la ville, ou la représentant à vol d'oiseau, d'une façon plus ou moins fantaisiste », appréciation tout à fait arbitraire.

⁴ A. BOVY, *La peinture suisse de 1600 à 1900*, 1940, 9.

⁵ G. FATTO, *Topographie de Genève au temps de l'Escalade*, *NA.*, 1902, 103; L. BLONDEL, *Détails topographiques sur les fortifications à l'époque de l'Escalade*, *BHG.*, VI, 1933-8, 76. Tableau de C. de Ziegler, exécuté à l'occasion du 3^e Centenaire de l'Escalade, reconstitution de la ville vue du côté S., au MAH., *NA.*, 1902, 106, pl.; FOURNIER-MARCIGNY, *La vie ardente du premier refuge français*, 256, pl.; *G.*, XXIII, 1945, 293, note 2. — Vue de Genève en 1602, dessinée par H. Silvestre d'après deux anciennes gravures, comm. Heyer, Soc. Hist. Genève, 29 octobre 1868; *Mémorial de la Société d'Histoire*, 1889, 161.

Sur les enceintes de Genève, *PS.*, 365, note 1, réf.; DEONNA, *Les arts à Genève*, 1942, 131, note 4, réf.; *DHBS.*, s. v. Genève, 362.

Plan des quatre enceintes, dites « burgonde », épiscopale, du XVI^e siècle, du XVII^e siècle, *NA.*, 1909, 34, fig.; *Les Jubilés de Genève en 1909*, 1^{er} fasc., 52, fig.

- a) l'enceinte « des évêques », « épiscopale »¹, qui entoure le haut de la colline, la haute ville, et qui comprend, de gauche à droite, les trois portes de la Monnaie, de la Tertasse², de la Treille³.
- b) l'enceinte du XVI^e siècle, dite « des Réformateurs » (*Pl. I*), au bas de la colline en avant de laquelle s'étend la plaine de Plainpalais⁴, avec, de gauche à droite : la tour de la Corraterie, et sa courtine, le bastion de l'Oie, la porte Neuve, la courtine de l'Oie, les bastions Mironde, de Saint-Léger, du Pin. Nous en possédons des plans d'avant l'Escalade⁵ et d'immédiatement après⁶.

A la fin de 1602 déjà, et dans les années suivantes, on remédia à certaines déficiences de la défense sur le front sud, pour prévenir de nouvelles tentatives⁷. On rehaussa les murailles⁸; on les garnit de palissades, ainsi que les fossés et d'autres endroits⁹; on planta des pieux¹⁰. En effet, de la tour de la Corraterie à la porte

¹ MASSÉ, 10, Enceinte des évêques; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, 91, 536-7, fig.

² Démolie en 1712, lors de la construction de la maison de Saussure, *NA.*, 1902, 105.

³ Remplace en 1568 la porte Baudet. GEISENDORF, *Les annalistes genevois du début du XVII^e siècle*, *MDG.*, XXXVII, 1942, 508. Sur la tour Baudet, *PS.*, n° 905.

⁴ MASSÉ, 21; BLONDEL, *Le développement historique de Genève à travers les siècles*, 1946, 65, fig. 25; DOUMERGUE, 106, 111, fig. (plan Dufour 1837), 636-7, fig.; *NA.*, 1909, 39, 34, fig.; FOURNIER-MARCIGNY, 77, fig. 168. fig.

⁵ Plan Gillier, 1566-1568, MASSÉ, pl. I, VII (1564-1588); *NA.*, 1909, 45, fig.; CLOUZOT, n° 2; Plan Fornazeris, 1589, CLOUZOT, n° 5, pl. I. — Chorographie de 1591, CLOUZOT, n° 8, pl. II, par M. B., soit Michel Benard; sur cette identification, *G.*, XXIII, 1945, 292. — Carte manuscrite, fin du XVI^e siècle, CLOUZOT, n° 13, pl. III.

⁶ Plan cavalier, du début du XVII^e siècle, de Turin, CLOUZOT, n° 14, pl. IV. — Plan du Temps, 1607, *ibid.*, n° 15; *G.*, XI, 1933, 143, pl. XIV. Cf. encore CLOUZOT, n° 16 sq.

⁷ *RC.*, 97, fol. 195 v°; 14 déc. 1602 : « Monsieur le Syndique Barrillet a proposé par escript un avis pour fortifier les lieux foibles de la ville qu'il est cy après ténorisé et lequel a esté approuvé selon tout son contenu. »; cf. *ibid.*, 13 décembre 1602; 17 décembre 1602, fol. 201 r°; 18 décembre 1602, fol. 203 r°; *RC.*, 98, fol. 13-14, 1603; COLLADON, *Journal*, 94; GEISENDORF, 587-8, 1604; cf. MASSÉ, 34; *NA.*, 1909, 49; *G.*, XI, 1933, 143.

⁸ COLLADON, *Journal*, 94, 1603 : « Environ ce tems on se mit à bon escient à hausser les murailles »; GEISENDORF, 587-8, textes inédits des annalistes : « 1604. On rehaussa en ceste année les murailles de la ville tout autour pour obvier à des semblables entreprises que celle dont on estoit naguères eschappé et pour éluder l'employ de telles ou semblables eschelles que les précédentes »; *RC.*, 98, fol. 13-14, 1603.

⁹ *RC.*, 97, fol. 205, 19 décembre 1602 : « Qu'il est aussi très nécessaire de faire des pallissades à l'endroit et à l'entour du pont levis de la porte neuve et de rive mesmes une petite pallissade dans le fossé à l'endroit de la sentinelle du boloard de Loye pour empescher que si l'ennemi avoit passé en quelque lieu le fossé qu'il ne cousist tout le long de la muraille et vint avec eschelle pour pétarder le pont levis. Arresté qu'on commet les Srs Maillet et Favre pour veoir le tout et y prouvoir ». . . « Pour l'escalade, il n'est seulement besoin de faire les pallissades qu'on fait, mais est encor plus requis d'empescher par tous moyens l'accès aux murailles, a cest effect aux lieuz les plus foibles sera fort bon de tirer une pallissade dans le milieu du fossé laquelle soit asses forte ». *Ibid.*, fol. 210 r°, 20 décembre 1602 : « Monsieur Maillet a requis pourveoir à la seureté de la ville pour le quartier de la porte neufve auquel il est suivant les mémoires à joindre. Premièrement, faire une pallissade au dessous de la porte neufve, tirante au fossé pour empescher l'accez à icelle et d'y apposer le pétard. Item au bout de la retenue de l'eau

Neuve, la muraille était, suivant les uns, « de médiocre hauteur », suivant les autres, « raisonnablement haute et hors d'escalade commune »; à son pied courait le fossé, qui mesurait plus de 19 mètres devant la tour de la Corraterie et jusqu'à 24 mètres le long de la courtine¹. Mais il était plein d'immondices, fangeux, rempli d'herbes, de roseaux, et même à sec en hiver²; les canards y barbotaient et les assaillants craignirent que leur envol ne donnât l'éveil aux défenseurs³. Les Savoyards avaient pu le passer aisément en y jetant des claies⁴. On remédia à ce défaut en l'élargissant et en en rendant l'accès plus abrupt⁵. On fit fermer et murer des issues de la

du fossé tirant au boulevard de l'Oye, y faire une petite pallissade qui empesche l'accès dès ladite muraille à la porte neufve. Arresté qu'on y tienne la main suivant le présent advis. » *Ibid.*, fol. 213, v^o, 24 déc. 1602 : « Ont esté commis les srs Fabri et Rigot pour faire couper en la forest de Ciligny et faire pallisser les fossés de la ville. » *RC.*, 98, fol. 3 r^o, 3 janvier 1603. « Corradours. Estant proposé qu'il seroit nécessaire de faire des pallissades aux Corradours, a esté arrêté qu'on se contente de faire la pallissade au fossé... » *RC.*, 114, fol. 43 r^o, 17 février 1615. « Couratterie. Monsieur Fabri fera faire un cledat en la pallissade qui est dans le Rosne soubz la Courraterie à l'endroit de la maison du Sr Danse, et faire oster le petit pont qui est en ladite maison. »

COLLADON, *Journal*, 49, 1602 : « On garnit promptement toute laditte courtine de la muraille par ou ils etoyent entrés, de pallissades »; *ibid.*, 94, 1603 : « Environ ce tems on se mit à bon escient à dresser pallissades dans les fossés... »; GEISENDORF, 588, 1604 : « des palissades furent posées sur les murs de la ville en quelques endroits et d'autres furent plantées ès fossés ».

¹⁰ *RC.*, 97, fol. 210 v^o, 20 décembre 1602 : « Item au dehors du fossé de la Corraterie, de planter sept ou huit paux au bout de ceux qui sont ia plantez dedans l'eau, estant l'eau fort basse aud(ict) lieu. Ce qui servira pour empescher qu'on ne passe soit à pied soit à cheval soubz les trois rois, où tout est à sec. »

¹ BLONDEL, *G.*, XXVIII, 1950, 32.

² M. GOLDAST, *Histoire de la survenue inopinée*, trad. du Carolus Allobrox, *MDG.*, XXVIII, 1916; 207 : « D'un costé il y a la muraille, qui est de médiocre hauteur, et un fossé que le Rhosne laisse en hiver sans eaux, plein d'herbe, cannes et roseaux ». — DUFOUR et RITTER, *Hist. de l'Escalade*, par David Piaget, 1882, 43. (On sait que ce récit n'est pas de David Piaget, mais de Simon Goulart, cf. *Du Bois-Melly et Cartier, Escalade 1602-1902*, Introduction; Arch. suisses trad. populaires, XLI, 1946, 75.) : « La muraille tendant de ce boulevard (de l'Oie), à la Tour (de la Corraterie) est raisonnablement haute et hors d'escalade commune, ayant un fossé bourbeux, à cause de quelques eaux et immondices de la ville qui s'y déchargent. »

³ *Vray Discours*, éd. 1843, 16 : « Les assaillants effrayés par le vol de quelques canards qui au mesme instant se levèrent du fossé, battans l'air de leurs aisles, comme s'ils eussent voulu advertir et resveiller le corps de garde de la Monnoye, proche de là. »

AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *L'Escalade*, récit tiré de l'*Histoire universelle*, par Dufour et Ritter, 1884.

⁴ *Vray Discours*, cf. éd. 1843, 16 : « ils passèrent le fossé sur des clayes, qu'ils y avaient jectées pour se garantir de la bourbe, n'ayans laissé pourtant de s'y engager bien avant »; AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *L'Escalade*, 7.

⁵ *RC.*, 97, fol. 206 v^o, 19 décembre 1602 : « Ce qui fait aussi qu'il est très nécessaire d'eslargir le fossé de la Corraterie dès la première sentinelle jusques au jardin de Mr Dauphin, d'autant qu'il y est extrêmement estroit en cest endroit »; *ibid.*, fol. 210 v^o, 20 décembre 1602 : « Item que le fossé sera escarpé, et notemment au lieu, ou l'ennemi a trouvé accès si aisé pour s'approcher de la muraille, y employant pour cest effect les dizeines. Que la contrescarpe sera poursuivie dès là ou elle fault iusques au jardin de Mr. Dauphin. Arresté qu'on se tient au présent advis. »

muraille ¹. A l'intérieur de l'enceinte, on prit aussi certaines mesures opportunes, supprimant quelques constructions qui gênaient la défense ².

L'avant-terrain était encombré, et avait favorisé l'approche de l'assaillant ³. Les drapiers y étendaient leurs étoffes sur des pieux ⁴. Il y avait des haies, des arbres, fruitiers et autres, des jardinets enclos, avec de petites constructions, des « capites », où les citoyens venaient travailler leur terrain. On décida de les couper et de les démolir ⁵, malgré les requêtes des propriétaires ⁶.

On réalisa encore d'autres modifications aux remparts, et nous en indiquerons plus loin; on projeta de nouveaux bastions en divers points de l'enceinte ⁷; quelques-uns furent exécutés ⁸; certains toutefois, reconnus défectueux, furent rasés ⁹.

¹ *RC.*, 97, fol. 197 v^o, 14 décembre 1602, on fait fermer les portes qui regardent les murailles; *ibid.*, 98, fol. 24 r^o, 18 janvier 1603 : « A esté trouvé bon de faire murer au plus tost le petit pont de la porte neuve. »

² *RC.*, 97, fol. 210 v^o, 20 décembre 1602 : « Estableries à la Corraterie. Item que dedans la ville vers la Corraterie les Estableries seront ostées. Arresté que l'advis soit suivi, et qu'on garnisse de terre le derrière de la dicte muraille. »

³ *Vray Discours*, éd. 1843, 15 : « les troupes s'avançoient sur le bord de la rivière d'Arve (chemin et circuit par eux tenu et choisi expressement à la faveur de longues et hautes hayes.) »

⁴ *Vray Discours*, éd. 1843, 15 : « De mesmes, à cinq ou six cents pas du fossé, ils découvrirent quelques paux plantés en terre, sur lesquels les sargiers ont accoutumé d'estendre leurs pièces pour les essayer; dont les uns pensans que ce fust embuscade de la ville... »; DUFOUR et RITTER, *Histoire de l'Escalade*, par David Piaget, 1882, 49.

⁵ *RC.*, 97, fol. 210 v^o, 20 décembre 1602 : « Item plaise ordonner que tous les arbres des jardins qui aboutissent à la contrescarpe soyent tous coupéz dès la dicte contrescarpe iusques au chemin et que les dicts jardins seront clos. Et par mesme moyen les capites qui sont audict lieu seront mises bas, ne servant que de cachette et de retraite à l'ennemi. Sur quoy y ayant esté desia pourveu, arrêté qu'on se tient au précédent arrest. »; *ibid.*, 99, fol. 24; R.V.C., Reg. C, copie p. 276. — GEISENDORF, *Les annalistes genevois du début du XVII^e siècle*, MDG., XXXVII, 1942, 586 : « 1603. Es environs de la ville de Genève, avant le trouble de l'Escalade, y avoit tant es jardins qu'autres possessions, plusieurs bons et beaux arbres fruitiers, qui pour leur quantité et grand ombrage pouvoient, selon l'opinion d'aucuns des principaux, préjudicier à la Ville et favoriser par leur couverture l'ennemi qui, à la faveur d'iceux, eust voulu s'approcher des murailles, comme aussi il faisoit diverses courses. Cela donna occasion au Conseil d'arrester qu'ils fussent coupés... » COLLADON, *Journal*, 98, 1603 : « Le 2 septembre, premier vendredy, les 200 furent assemblés au son de la cloche, où fut conclu qu'on oteroit capites et arbres à 500 pas à l'entour de la ville. »

⁶ GEISENDORF, 586 : « Ce qui fut exécuté, au grand regret des propriétaires d'iceux pour la bonté et fertilité d'iceux et la décoration mesmes de leurs possessions »; COLLADON, 99 : « Le 26 fut présenté aux 25 requête de la part de quelques jardiniers et autres, supplians qu'on suspendit l'exécution de l'arrêt des 200 touchant la ruine des capites, etc., jusques à ce que par devant les 200 ont eût remontré plusieurs raisons au contraire, ce qui fut accordé... » « Le 30 furent assemblés les 200 au son de la cloche, où fut présenté requête bien ample tendant à modérer le present arrêt. La conclusion fut refus, et ainsi l'exécution de l'explanade et ruine, tant des capites qu'arbres, s'ensuivit. » Cf. *RC.*, 99, fol. 41.)

⁷ MASSÉ, 34, « Enceinte postérieure à 1602, Nouveaux bastions »; CLOUZOT, n^o 16, fig. 3, plan du Praissac, 1611, et ses dérivés, n^o 17-19, etc.

⁸ Du côté de Rive, on éleva en 1606-7 le bastion de Hesse; DOUMERGUE, *Genève calviniste*,

c) L'enceinte du XVII^e siècle. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, on construisit en avant de l'enceinte du XVI^e siècle, du Rhône à Saint-Léger, les bastions de Hollande (1663), Souverain (1664), d'Ivoi (1666), Bourgeois (1668), qui constituent l'enceinte du XVII^e siècle¹. Masquant ou remplaçant la précédente, ils n'apparaissent naturellement pas sur les images de l'Escalade.

* * *

III. L'ENCEINTE DU XVI^e SIÈCLE, COTÉ SUD

Examinons quelques éléments de cette enceinte (*Pl. I-III; fig. 1*), figurés sur les représentations de l'Escalade².

a) *Tour de la Corraterie*³. — *Fig. 2*.

« La Tour de la Corraterie, proche du Rhône qui luy lave le pied la plupart de l'année »⁴, était en réalité plutôt un bastion qu'une tour proprement dite, et elle est dénommée parfois « boulevard de la Corraterie »⁵. Construite en 1540 par Pernet des Fosses⁶ pour contenir une batterie d'artillerie, elle n'était fermée du côté intérieur que par une paroi peu épaisse⁷, ce qui explique qu'elle paraît ouverte en ce

124-5, fig. (plan Dufour); BLONDEL, *Le développement historique de Genève*, 128; *PS.*, n° 923, réf. — Inscription de ce bastion, *PS.*, n° 963.

⁹ MASSÉ, 35.

¹ MASSÉ, 38 « Les grands bastions du Rhône à Saint-Léger »; *NA.*, 1909, 49, « Dernière enceinte fortifiée; G. FATIO, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, 85; BLONDEL, *Le développement historique de Genève*, 65, fig. 25. Cf. les plans, CLOUZOT, ex., n° 50, pl. VI (1687); n° 54, fig. 12 (fin du XVII^e siècle); n° 58, pl. VII (Du Chatelard, 1707), etc.

² Nous négligeons les bastions qui n'intéressent pas notre enquête, et qui sont en dehors du champ de l'action : bastions de Mirond (Calabri), 1542-3, BLONDEL, *G.*, XI, 1933, 35; XII, 1934, 36; de Saint-Léger, 1544, BLONDEL, *G.*, XVII, 1939, 58; ID., *Le développement historique de Genève*, 1946, 128; du Pin, vers 1542, ID., *Le développement historique*, 128, A. E. ROUSSY, *Le bastion de Saint-Léger. L'Escalade de 1602, 335^e anniversaire, 1602-1937*, édité par la Compagnie de 1602, 11^{me} année, 11.

³ Sur cette tour, BLONDEL, *G.*, XXVIII, 1950, 34, fig. 10, plan.

⁴ DUFOUR et RITTER, *Histoire de l'Escalade, par David Piaget*, 1882, 43.

⁵ *RC.*, 98, fol. 28 v°, 22 janv. 1603. « Canonières. M. Barillet a esté commis pour faire complir de terre le boloard de la Corraterie jusques au premier estage, et boucher les canonières basses partout à gros de mur. »

⁶ MASSÉ, 28; *BHG.*, VII, 1933-5, 77; *NA.*, 1902, 106.

⁷ BLONDEL, *G.*, XXVIII, 1950, 35.

point sur la majorité des plans ¹, alors que d'autres l'indiquent par un cercle continu ². Elle mesurait 18 m. 26 de diamètre à la base, et 15 m. 70 au-dessus du talus ³. Les dessins lui donnent un aspect cylindrique ⁴, avec parfois des côtés un peu incurvés ⁵,

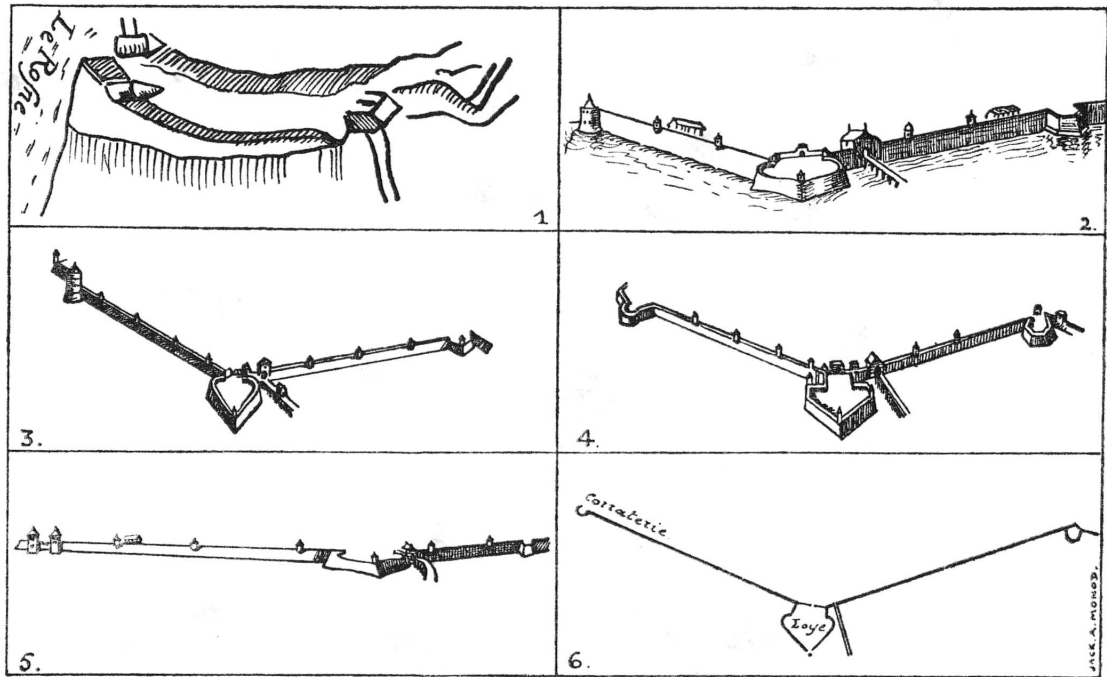


FIG. 1. — Enceinte, de la tour de la Corratérie au bastion Miroir. — 1. Chorographie, 1591, Clouzot, N° 8, pl. II. — 2. Ms. de Turin, *ibid.*, N° 14, pl. IV. — 3. Plan Blaeu, *ibid.*, N° 36, pl. V. — 4. Plan Mérian, *ibid.*, N° 25. — 5. Chastillon-Dapointe, Mayor, L'ancienne Genève, pl. V; ici, N° 29. — 6. Plan Gillier, Clouzot, N° 2; ici, pl. I.

¹ Ex. plan Gillier, 1566-1568, *N.A.*, 1909, 45, fig. (reproduction photographique d'après l'original, alors que le dessin de Massé, pl. I, la représente en cercle fermé); CLOUZOT, n° 2. Plan Du Praissac, 1611, CLOUZOT, n° 16, fig. 3. Plan Tassin, 1634, *ibid.*, n° 23, fig. 7. Plan Mérian, 1642, dérivé de celui de Tassin, *ibid.*, n° 25; MASSÉ, pl. XII; *N.A.*, 1902, 109, fig. Plan Morello, XVII^e siècle, CLOUZOT, n° 35, fig. 8. Plan de la fin du XVII^e siècle, *ibid.*, n° 54, fig. 12. Plan des ponts du Rhône, avant l'incendie de 1670, d'après F. Diodati, V. MINUTOLI, *L'embrasement du Pont du Rhosne*, Genève, 1670, pl. en frontispice. GALIFFE, 38, fig. DOUMERGUE, 54, fig.; *G.*, XXVII, 1945, 294, réf. Cf. aussi A. BONNET, *Poème sur l'embrasement arrivé à Genève sur le Pont du Rosne*, Genève, s.d., gravures de J. L. Durant.

² Cf. note précédente, à propos du plan Gillier. Plan Du Temps, 1607, *G.*, XI, 1933, 143, pl. XIV; CLOUZOT, n° 15. Plan Beaulieu, après 1611, CLOUZOT, n° 20, fig. 5 (le cercle n'est pas uniforme, mais, du côté intérieur, deux courbes parallèles témoignent qu'il ne s'agit pas d'une muraille continue). Plan La Pointe, vers le milieu du XVII^e siècle, *ibid.*, n° 37, fig. 9. Plan Coronelli, 1689, *ibid.*, n° 38, fig. 10. Plan Du Chatelard, 1707, *ibid.*, n° 58, pl. VII. Plan Micheli du Crest, 1730, *ibid.*, n° 65, pl. IX (avec un trait courbe, simple du côté intérieur). Plan historique de la Corbière, *ibid.*, n° 139, pl. XVI.

³ *G.*, XXVIII, 1950, 31.

⁴ Chorographie de 1591, CLOUZOT, n° 8, pl. II. Représentations de l'Escalade, n° 12 (1614); n° 10 (vitrail); n° 8 (petite peinture).

⁵ Plan cavalier de Turin, début du XVII^e siècle. CLOUZOT, n° 14, pl. IV. Représentations de l'Escalade : n° 4-7 (1603); n° 13 (1616); n° 11 (signée AL); n° 9 (1622, Elsiner).

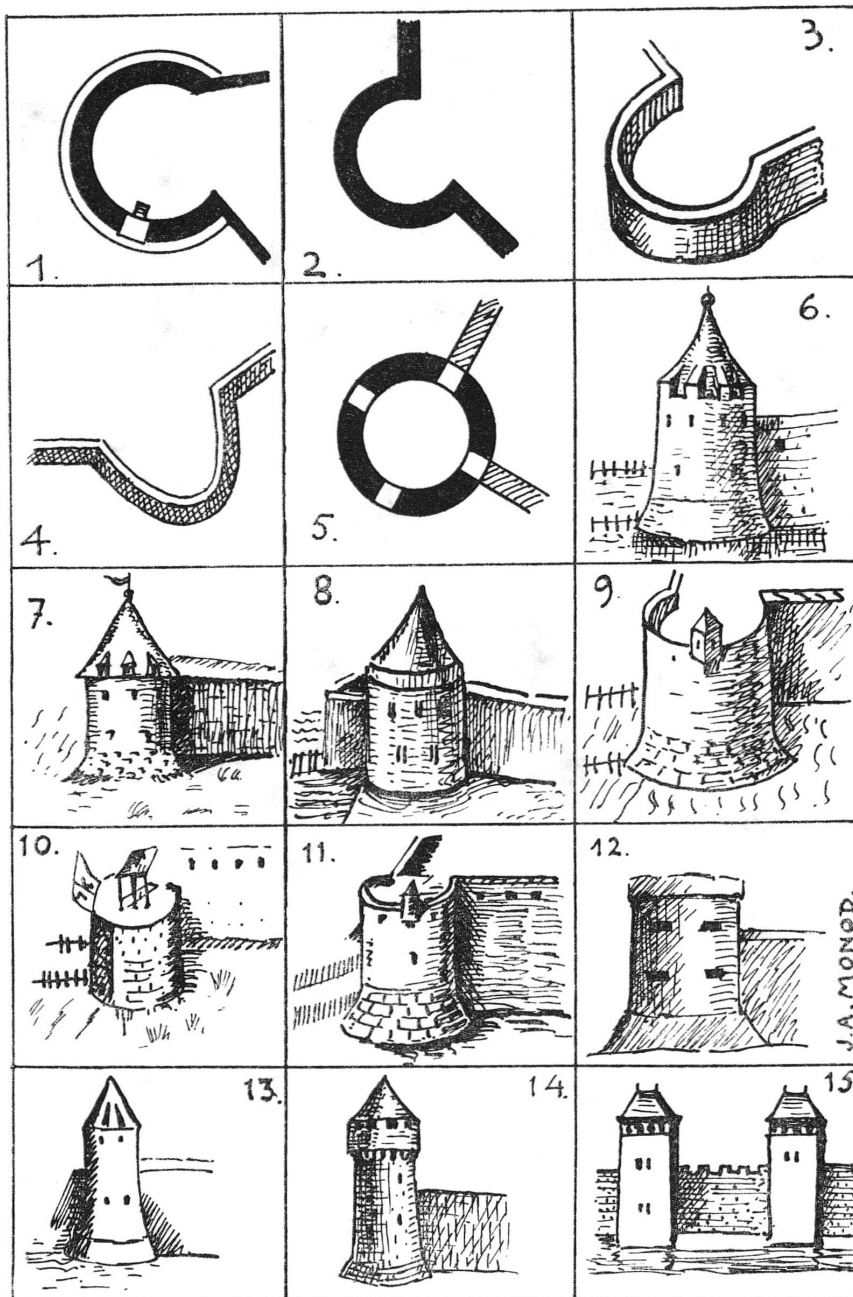


FIG. 2. — *Tour de la Corratierie*. — 1. Plan, d'après *Genava*, XXVIII, 1950, 35, fig. 10. — 2. Plan Gillier, ici, pl. I. — 3. Plan Mérian, Clouzot, N° 25. — 4. Plan Beaulieu, *ibid.*, N° 20, fig. 5. — 5. Plan Coronelli, *ibid.*, N° 38, fig. 10. — 6. Vue de Mérian, *Topographie*, 1642. — 7. *Vray Discours*, 1603, N° 4. — 8. *Vitrail*, N° 10. — 9. Gravure signée A. L., N° 11. — 10. Gravure signée D. B., N° 12. — 11. Gravure signée E. S., N° 13. — 12. Peinture, N° 17. — 13. François Diodati, N° 18. — 14. *Escuyer*, N° 24. — 15. *Chastillon-Poinssart*, N° 27.

ou élargie à sa base, comme en réalité ¹; ils la transforment aussi de façon fantaisiste en pain de sucre ². Elle comportait deux étages d'embrasures, visibles sur plusieurs images ³. Faisant corps avec le rempart, tantôt elle n'en dépasse pas le niveau ⁴, tantôt elle est traitée comme une tour élevée au-dessus du rempart ⁵, et même avec une exagération ⁶ qui ne répond pas à la réalité ⁷, mais qui est une fantaisie des graveurs.

La Chorographie de 1591 ⁸, le plan manuscrit de Turin, du début du XVII^e siècle ⁹, plusieurs représentations de l'Escalade ¹⁰, dès 1603, puis les vues de Mérian, Vischer, de Witt ¹¹, dérivées du dessin de Chastillon (1595), comme le plan Blaeu ¹², la coiffent d'un toit conique. Sur la gravure de 1603, ce toit est même percé d'une rangée de lucarnes, et l'on retrouve ce détail sur les vues de Mérian et d'autres ¹³, vers le milieu du XVII^e siècle. Parfois la maçonnerie, avec toit conique en retrait, se termine par

¹ Représentations de l'Escalade : n° 17 (grande peinture); n° 18 (grande gravure de Diodati); n° 21 (petite gravure de Diodati). Vues de Mérian, de Witt, Vischer; plan Blaeu, dérivé de Chastillon, et autres plans (Mérian, etc.), CLOUZOT, n° 36, pl. V. — *Poème sur l'embrassement arrivé à Genève sur le pont du Rhône*, Genève, s.d. (1670), gravure de J. L. Durant; GALIFFE, 35, fig.; *Album de l'ancienne Genève*, Briquet, 1866, pl. n° 10.

² Ex. vue de Genève, Mart. Engelbrecht excud. A.V.F.P. Werner del., dérivée de Mérian; BPU., Est. 13, P 30, vers 1720; BASTARD, *Journal des collectionneurs*, 1906-7, 434, n° 451 (vers 1650). J. Eder ex. H. Sommer fec., BPU., Est. 13, P 31-2; P 33; P 34.

³ Représentations de l'Escalade : nos 4-7 17 (1603); n° 13 (1616); n° 10 (vitrail); n° 17 (grande peinture); n° 18 (grande gravure de Diodati); vues de Mérian, etc.

⁴ Au-dessous du niveau du rempart : n° 12 (1614). Au niveau du rempart : Chorographie de 1591, CLOUZOT, n° 8, pl. II; plan de Turin, *ibid.*, n° 14, pl. IV. Représentations de l'Escalade : nos 4-7 (1603); n° 13 (1616); n° 11 (signée AL); n° 10 (vitrail); n° 8 (petite peinture); n° 9 (1622, Elsiner). — Gravure de J. L. Durant, 1670, GALIFFE, 35, fig.

⁵ Représentations de l'Escalade : n° 17 (grande peinture); n° 18 (grande gravure de Diodati); n° 21 (petite gravure de Diodati); plan Blaeu, CLOUZOT, n° 36, pl. V; vues de Genève de Mérian, Vischer, de Witt, etc.

⁶ Ex. tour très élevée, avec base annulaire, gravures dérivées de Mérian, l'une signée ZZZ; BPU., Est. 13, P 15; P 16; P 20. Cf. variante dans *Délices de la France*, t. 3, Leide, 1728, BPU., Fa 438.

⁷ Il ne semble pas qu'on l'ait surélevée au cours du XVII^e siècle, puisqu'elle est encore figurée au niveau du rempart en 1670; cf. ci-dessus. Il est même plus vraisemblable qu'on l'abaissée (voir plus loin).

⁸ CLOUZOT, n° 8, pl. II; FOURNIER-MARCIGNY, *La vie ardente du premier refuge français*, 1942, 153, pl.

⁹ CLOUZOT, n° 14, pl. IV.

¹⁰ Nos 4-7 (1603); n° 10 (vitrail); n° 8 (petite peinture); n° 9 (1622, Elsiner); n° 17 (grande peinture); n° 18 (grande gravure de Diodati); n° 21 (petite gravure de Diodati).

¹¹ Voir plus loin.

¹² CLOUZOT, n° 36, pl. V.

¹³ Plan Blaeu, CLOUZOT, n° 36, pl. V; 41, la tour est un emprunt fait à Mérian; vue de Vischer, DOUMERGUE, 12-3, fig., détail; n° 18 (grande gravure de Diodati).

des créneaux¹, qui sont peut-être une altération des dites lucarnes, mal interprétées. Au début du XIX^e siècle, Escuyer les agrémente en plus de machicoulis².

Mais la tour n'a pas de toit, et se termine par une plate-forme sur d'autres représentations de l'Escalade³, dont deux sont datées de 1614 et de 1616, avec parfois une échauguette sur le devant, qui semble incompatible avec une toiture⁴. Sur l'une de ces gravures⁵, sa plate-forme reçoit une construction légère, faite d'une couverture à deux rampants, que supportent des pieux, et qui abrite un canon, semblable à celle d'un terre-plein de Champel de même destination, sur une gravure de 1589 par M. B. (Michel Benard)⁶. Ce canon était donc presque à ciel ouvert, ce qui explique qu'on le goudronne en 1615 « pour le préserver contre la pluie »⁷. Divers plans, cités plus haut, témoignent que la tour de la Corratierie était un bastion ouvert, ou presque, sur l'intérieur, et non couvert⁸. Tassin, qui la rend ainsi sur son plan de 1634⁹, est conséquent avec lui-même quand, sur sa vue de Genève, vers 1638, il représente la tour en élévation, sans toit¹⁰. Par contre, Mérian se contredit : son plan de 1642, qui reproduit avec quelques modifications celui de Tassin, en fait aussi un bastion ouvert et non couvert¹¹; mais, sur ses vues, il revêt la tour d'un toit, parce qu'il suit un autre prototype¹². J. L. Durant, illustrant l'embrassement des ponts du Rhône en 1670¹³, donne à cette date une simple plateforme à la tour, et l'on y voit un petit hangar avec couverture à deux rampants, analogue à celui de la gravure de 1614¹⁴.

¹ Variantes dérivées de Mérian : BPU., Est. 13, P 4 (1927-217), Joseph Friderich Leopold excudit Aug. Vind.; BPU., Est. 13, P 22, P 23; *ibid.*, 13, P 7, « Geneva già contado hora Republica »; 13, P 13; P 14; P 6; *ibid.*, 13, P 30, vers 1720, Mart. Englebrecht excudit A.V.F.B. Werner del.; 13, P 31-2, 33, J. Eder ex. H. Sommer fec.; n° 21 (petite gravure de Diodati).

² N° 24.

³ N° 11 (AL); n° 12 (1614); n° 13 (1616); n° 17 (grande peinture).

⁴ N° 11 (AL); n° 13 (1616).

⁵ N° 12 (1614).

⁶ « Tableau représentant le petit fort d'Arve », 1589; FAZY, *Genève et Charles-Emmanuel I*, 1909, 92, pl.; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, 177, fig. (lettre F).

⁷ RC., 114, fol. 43 r°, 17 février 1615 : « Item il fera goulderonner le canon qui est à la Courratierie pour le conserver contre la pluye. Et y fera faire un cabinet ou coffre pour la munition dud(ict) canon. »

⁸ Voir plus haut.

⁹ CLOUZOT, n° 23, fig. 7.

¹⁰ TASSIN, *Plans et profils des principales villes, etc.*, t. 2, Dauphiné, pl. 40; BPU., 2 ex., coll. Rigaud, 190, Est. 13, P 1; BASTARD, *Journal des collectionneurs*, 1906-7, 434, n° 448-9. Même vue, J. Sincerius, *Itinerarum Galliae*, BPU., Départ. des cartes, Genève III 7; Est. 13, P 2.

¹¹ CLOUZOT, n° 25; MASSÉ, pl. XII; NA., 1902, 109, fig.

¹² CLOUZOT, 41 : « Les plans de Mérian et de Tassin contredisent la vue même de Mérian en montrant cette tour sans toit et à demi rasée » (?).

¹³ GALIFFE, 35, fig. ; *Album de l'ancienne Genève*, Briquet, 1866, n° 10; G., XXIII, 1945, 294, réf.

¹⁴ N° 12.

Comment expliquer et concilier ces divergences graphiques? Nous avons supposé pendant quelque temps que la présence du toit ne serait due qu'à une erreur des dessinateurs. Ils auraient transformé en un toit véritable la construction volante qui surmontait la plate-forme ¹, ou confondu avec le toit de la tour celui d'une maison placée à l'arrière-plan et dans le même axe. Cette confusion n'est pas impossible. A regarder la grande peinture (n° 17), on croirait au premier abord que la tour de la Corratierie porte un toit conique; à l'examiner de près, on s'aperçoit qu'elle se termine en terrasse, et que le toit appartient à une maison derrière elle; cette peinture a été imitée par des dessinateurs ultérieurs, qui ont pu lui emprunter ce détail erroné. Une telle confusion a pu se produire antérieurement déjà; n'oublions pas que les auteurs de vues ne regardent guère la réalité, mais qu'ils se répètent mutuellement, que, par suite, ils perpétuent des erreurs, et qu'ils travaillent parfois avec un parfait dédain de la vérité. Celui à qui nous devons le numéro 15 (Disce Mori), si fantaisiste, en donne un exemple: il a supprimé la tour de la Corratierie. Poinssart (n° 27) l'a remplacée par deux tours carrées, et ce détail, contraire à la réalité, permet à lui seul de reconnaître ses dérivations. Serait-ce par suite d'une confusion avec des tours de l'enceinte intérieure ²?

Toutefois, de nouvelles recherches nous donnent la véritable solution. Les Archives de l'Etat possèdent ³ un recueil des « Plans faits pour les Fortifications avant l'an 1714 ». Il comprend entre autres huit projets pour l'amélioration de diverses parties de l'enceinte, dus à Jean Gillier, dit de Ferrières, qui peuvent être datés entre 1566 et 1568. Chaque plan est accompagné d'un commentaire de l'auteur. Celui qui porte le numéro 14 est intitulé « Proiect du Bastion de Loeye iusques au Rosne », et le commentaire se termine comme suit :

« ... Avec le temps on pourra faire un Cavallier pres de la tour du Rosne de la Monnoye ainsi quil se peut veoir en ce desseing. Il est vrai que pour se servir de la muraille traversiere *H*K* ⁴ on y eust peu commencer le flancq dud. Cavallier.

¹ N° 12 (1614).

² Cf. *Vray Discours*, éd. 1843, 22 : « a mesure qu'ils entroyent, ils s'alloyent serrer, partie le long des maisons qui regardent sur la courtine, et à l'ombre de deux tours situées vis-à-vis de leur escalade... »; AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *L'Escalade*, tirée de *l'Histoire universelle*, éd. Dufour et Ritter, 1884, 9 : « tout cela en achevant de monter se serroient le long des maisons entre deux tours vis-à-vis de l'escalade. » Au début du XIX^e siècle, Escuyer a composé deux vues de Genève sous la domination romaine, l'une prise du même point de vue que l'Escalade, soit du sud, d'après une gravure du XVII^e siècle; l'enceinte a des tours carrées, dont deux encadrent une porte, à l'extrême gauche, près du Rhône, donc à peu près à l'emplacement de la tour de la Corratierie; aurait-il emprunté ce détail à Poinssart, ou n'est-ce qu'une coïncidence, l'artiste ayant conçu une enceinte présentant à intervalles réguliers une porte entre deux tours carrées? ESCUYER, *Atlas pittoresque de Genève ou collection de vues les plus intéressantes de cette ville*, Genève, 1822, pl. 1 (vue du côté du lac), 2 (vue du côté du sud); *Album de l'ancienne Genève*, Briquet, 1866, pl. 2.

³ Militaire, n° 12. Communications de M. G. Dumur.

⁴ Il s'agit du mur transversal IV f.

Mays le passage public en eust esté empesché avec ce que icellui sera tousiours plus convenable sur l'angle pour beaucoup de raisons, outre celles de lad. tour qui devra estre reparée par dedens de gasons et de bonne terre en observant la forme qui se peut veoir, pour gagner tant plus grande commodité. Et advenant un siege, nul nignore *quil faudra oster la couverture de lad. tour et la tenir plus basse aussi...* »

Cette dernière phrase atteste qu'à cette époque la tour de la Corraterie était surmontée d'un toit, qu'on juge opportun de supprimer. Cette modification n'eut lieu toutefois qu'en 1609; à la date du 12 juin le Conseil décide « qu'on enlève le couvert d'icelle et de plus de « la hausser »¹. Par suite, les vues qui donnent un toit à la tour sont antérieures à 1609, ou, si elles sont plus tardives, dérivent de prototypes d'avant 1609, tandis que celles où la tour est sans toit, et où elle est surélevée, sont postérieures à 1609.

* * *

b) *Courtine entre la tour de la Corraterie et le bastion de l'Oie.* — *Fig. 3.*

Cette muraille a été édiée en même temps que la tour de la Corraterie². Sur le plan manuscrit de 1586, cette courtine est munie de trois échauguettes. Mais on ne peut faire état de ce nombre, car l'auteur³ semble avoir réparti ces guérites uniformément et à intervalles réguliers tout autour de l'enceinte, sans doute sans tenir compte de leur disposition exacte. Quoi qu'il en soit, nous savons qu'en 1602 la muraille n'en avait en cet endroit que deux, en pierre. « En icelle muraille sont basties deux bonnes garites de pierre à 150 pas l'une de l'autre; la plus proche de la susdite porte (Neuve) estoit fournie de sentinelle avant l'entreprise du Viceduc, comme aussi le proche boulevard, mais l'autre demeuroit desgarnie, suppléant à ce deffaut-là le corps de garde près la Monnoye, et la sentinelle en la susdite tour de la Corraterie. »⁴ La légende explicative de la gravure de 1603 (n° 4) mentionne : « B. Une garite en laquelle on ne tenoit point de sentinelle. — C. Une garite en laquelle il y avoit une sentinelle. » Ces deux guérites sont indiquées sur des plans⁴ et sur la plupart des représentations de l'Escalade depuis celle de 1603.

¹ RC., 106, fol. 106, 12 juin 1609. Communication de M. L. Blondel.

² BLONDEL, G., XXVIII, 1950, 36.

³ L. CRAMER, *La Seigneurie de Genève*, III, 1950, pl. en frontispice.

⁴ L. DUFOUR-VERNES et E. RITTER, *Histoire de l'Escalade, par David Piaget*, 1882, 43; SIMON GOULART, *Escalade*, 17; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, 177. Cf. encore M. GOLDAST, *Histoire de la survenue inopinée*, trad. du Carolus Allobrox, MDG., XXVIII, 1916, 207 : « Il y a deux garites sur la muraille; en l'une il y avoit une sentinelle qui faisoit son devoir tellement quellement. En l'autre, qui estoit plus proche de la Monnoye, il y avoit plus de dix ans qu'on n'y posait aucune sentinelle. » C'est précisément ce manque de surveillance en ce point qui le fit choisir pour l'attaque : « à cause que dès longtemps on ne logeoit point de sentinelle dans la dite garite », *Vray Discours*, éd. 1843, 16.

⁵ Ex. plan Ms. de Turin, début du XVII^e siècle, CLOUZOT, n° 14, pl. IV.

Elles sont toutefois au nombre de quatre sur les plans de Tassin (1636)¹, de Blaeu, dérivé de Chastillon², de Mérian (1642), dérivé de Tassin et de Chastillon³, comme sur certaines vues issues du dessin de Chastillon⁴. Les deux supplémentaires ont-elles été ajoutées lors des modifications apportées aux remparts après l'Escalade?

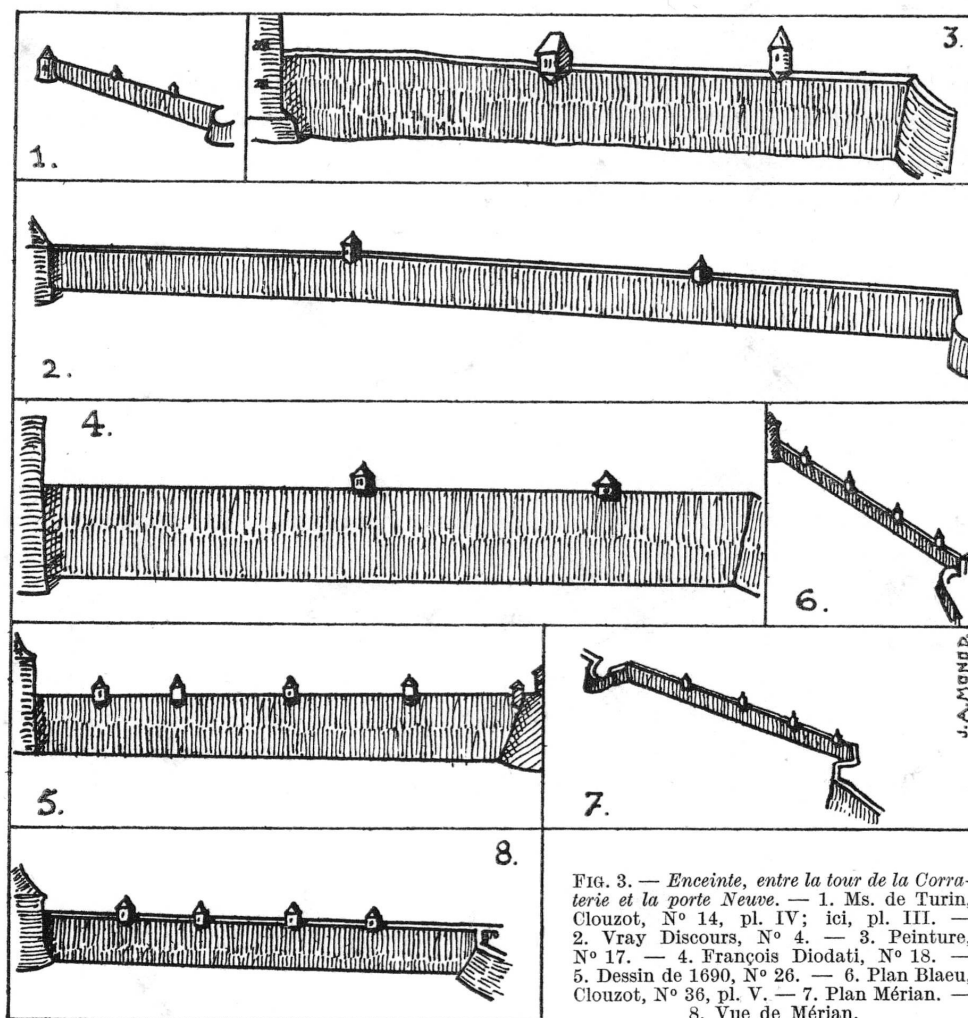


FIG. 3. — Enceinte, entre la tour de la Corra-
terie et la porte Neuve. — 1. Ms. de Turin,
Clouzot, N° 14, pl. IV; ici, pl. III. —
2. Vray Discours, N° 4. — 3. Peinture,
N° 17. — 4. François Diodati, N° 18. —
5. Dessin de 1690, N° 26. — 6. Plan Blaeu,
Clouzot, N° 36, pl. V. — 7. Plan Mérian. —
8. Vue de Mérian.

¹ CLOUZOT, n° 23, fig. 7.

² *Ibid.*, n° 36, pl. V.

³ *Ibid.*, n° 35.

⁴ Mérian, de Witt, Vischer, etc.; Poinssart, Dapointe, etc., sur cette série, dérivée de Chastillon, voir plus loin, n° 27 sq. Dans cette série, il peut y avoir quelque incertitude sur le nombre des guérites représentées, et elles sont irrégulièrement espacées. Ex. gravure dérivée de Poinssart, avec armes de Genève, et armes de France, chez Jean Sauvé, Paris, vers 1650. BASTARD, *Journal des collectionneurs*, 1906-7, 434, n° 461-2; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, fasc. 1, pl. I en frontispice. Cf. n° 32, peinture de l'Escalade, coll. Givaudan.

Cela semble peu probable, les textes ne faisant pas mention de cette modification ¹. Du moins, leur présence permet de déterminer les prototypes des gravures et de dater celles-ci approximativement.

* * *

c) *Bastion de l'Oie.* — *Fig. 4.*

Construit en 1541 par Pernet Des Fosses, maintenu dans les nouveaux bastions de la fin du XVII^e siècle ², il fut démoli en 1741 ³. Il s'élevait entre l'angle actuel de la Promenade des Bastions et le Musée Rath, son saillant à l'emplacement de la statue du Général Dufour ⁴. Sa forme était celle d'un cœur ou d'un as de pique, que lui donnent les plans ⁵ et les gravures, parmi lesquelles la plupart de celles de l'Escalade; le numéro 15 (Disce Mori) le transforme arbitrairement en une tour ronde, élevée. Sur les images de l'Escalade, il est un peu de biais, sa pointe tournée légèrement à droite ⁶, ou de face ⁷. Bien que ses murs fussent incurvés, il prend, quand il est de face, un aspect angulaire, polygonal ⁸, sans doute par analogie avec les bastions Mirond, de Saint-Léger, qui ont cette apparence ⁹. La grande peinture (n° 17) lui donne une forme aberrante : polygonal, il ne présente plus en avant sa

¹ Ci-dessus, II, b. — GEISENDORF, *Les annalistes genevois*, 588, 1604 : « Le nombre des garites fut multiplié. » Ce texte ne semble pas concerner la courtine de la Corraterie, mais d'autres parties de l'enceinte. Les *Registres du Conseil* (vol. 99, f^{os} 138, 139, 144 et 145) rapportent que lors des délibérations des 13 et 19 décembre 1603, il fut décidée de construire des « sentinelles » : « ... à l'endroit du petit rond qui regarde la porte de ryve... »; ...au-de-dessus du « corps de garde de la plate-forme de Longemalle... « qui flanquera tout le long la courtine de Longemasle... »; « ... sur le flanc du Cendrier qui flanque et regarde la courtine vers le lac... »; « ... à la petite Isle à la pointe d'icelle, laquelle puisse flanquer la muraille nouvellement haussée... »; enfin à Saint-Laurent, « ... sur la courtine de St Laurent vers ryve au droit du flanc dud. St Laurent pour découvrir l'espaule dud. boloard... »

Il est vrai que le plan cadastral de Billon montre trois guérites de section carrée, mais ce plan est tardif (1726). (Communication de M. G. Dumur.)

² On le voit sur les plans de cette nouvelle enceinte. Ex. CLOUZOT, n° 50, pl. VI, 1687; n° 54, Du Chatelard, 1707, pl. VII.

³ MASSÉ, 28; DOUMERGUE, 118, et n° 5; *NA.*, 1902, 106; 1909, 42; BLONDEL, *Le développement historique*, 128; *Id.*, *G.*, XXIV, 1946, 46, fig. 13; XXVIII, 1950, 36.

⁴ Sa pointe était jadis à l'endroit où l'on construisit en 1740 la nouvelle porte Neuve. Les fondations de l'oreillon de droite ont été retrouvées en construisant le Musée Rath.

⁵ Ex. plan Gillier, 1566-1568, MASSÉ, pl. I; CLOUZOT, n° 2; Plan ms. de Turin, début du XVII^e siècle, CLOUZOT, n° 14, pl. I-V; Plan Du Temps, 1607, *G.*, XI, 1933, 143, pl. XIV, etc.; cf. BLONDEL, *G.*, XXIV, 1946, 46, fig. 13.

⁶ N^{os} 4-6 (1603); n° 10 (vitrail).

⁷ N° 7 (1603, Zurich); N° 12 (1614); n° 13 (1616); n° 11 (AL); n° 8 (petite peinture); n° 9 (Elsiner, 1622); n° 10 (vitrail); n^{os} 27 sq. (série dérivée de Chastillon).

⁸ N° 8 (petite peinture); n° 18 (grande gravure de Diodati); vues de Mérian, etc.

⁹ Cf. Plan Gillier, MASSÉ, pl. I; *NA.*, 1909, 45, fig. Plan ms. de Turin, CLOUZOT, n° 14, pl. IV. Plan Beaulieu, *ibid.*, n° 20, fig. 5. Plan Tassin, 1636, *ibid.*, n° 23, fig. 7, etc.

pointe, mais un pan. N'est-ce qu'une erreur de perspective, pareille à celle qui sur,

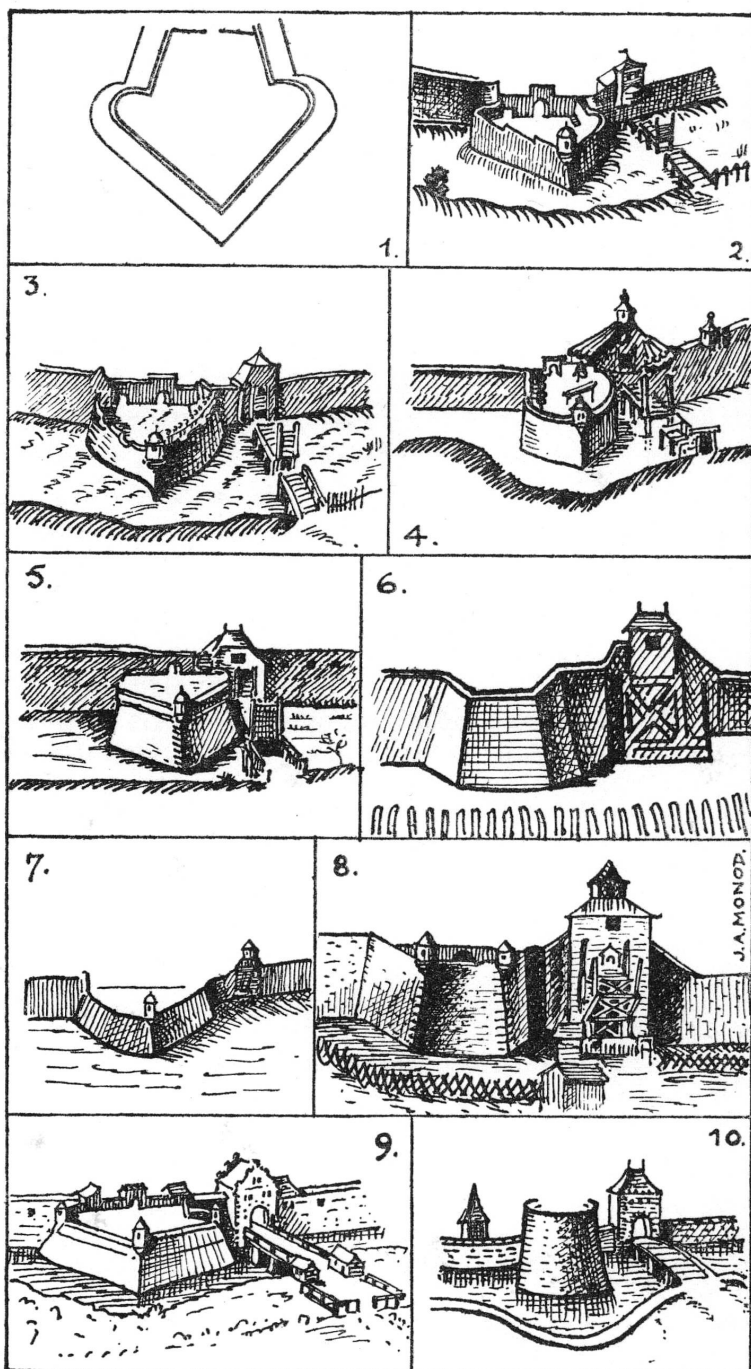


FIG. 4. — Bastion de l'Oie. — 1. Plan, d'après *Genava*, XXIV, 1946, 47, fig. 13. — 2. *Vray Discours*, N° 4. — 3. Gravure de Zurich, N° 7. — 4. Vitrail, N° 10. — 5. Gravure Eberard Schoulier, N° 14. — 6. Peinture, N° 17. — 7. François Diodati, N° 18. — 8. François Diodati, N° 21. — 9. Vue de Mérian. — 10. Disce Mori, N° 15.

le même document, modifie de même les bastions Mirond et de Saint-Léger? Du moins ce schéma polygonal à pan coupé est répété, accentué, sur les gravures qui s'inspirent de cette peinture, et en est un détail caractéristique¹. Ce bastion porte à sa pointe une guérite²; une guérite latérale, regardant la courtine de la Corratierie³; une autre du côté de la porte Neuve — et nous savons que cette dernière fut faite en 1615⁴. La grande peinture (n° 17)

¹ N° 21 (petite gravure de Diodati); n° 23 (Girardet); n° 24 (Escuyer).

² Plan ms. de Turin, CLOUZOT, n° 14, pl. IV. Plan Blaeu, *ibid.*, n° 36, pl. V. nos 4-7 (1603); n° 12 (1614); n° 11 (AL); n° 10 (vitrail); n° 8 (petite peinture); n° 18 (grande gravure de Diodati); série Chastillon nos 27 sq.

³ Plan ms. de 1586, L. CRAMER, *La Seigneurie de Genève*, III, 1950, pl. en frontispice.

⁴ *RC.*, 114, fol. 43 r°, 17 février 1615 : « Item fera faire une guarite au coing du boulevard de l'Oye, qui regarde sur le pont de la porte neufve, affin qu'on y loge une sentinelle. » — Les deux guérites latérales : N° 11 (AL); n° 13 (1616); plan ms. de Turin, CLOUZOT, n° 14, pl. IV; vue de Tassin, vers 1638, BPU. Est. 13, P 1.

supprime ces guérites, peut-être parce que la présence de l'ange ne permettait pas de les indiquer, mais, sur ses dérivés, le pan coupé en reçoit — et c'est encore un détail aberrant, une à chacun de ses angles¹. Vers l'intérieur, le bastion est clos par un mur, avec une porte médiane qui est parfois nettement marquée²; ailleurs, mur et porte sont omis³.

* * *

d) *Porte Neuve*. — *Fig. 4*.

La porte Neuve, construite en 1564 contre le flanc gauche du bastion de l'Oie, subsista jusqu'en 1740 où elle fut remplacée par une autre, plus en avant⁴. Elle donnait sur un pont qui franchissait le fossé et qui était muni de divers dispositifs de défense. « Quant à la porte forte, elle a entre çà en dedans ses ponts-levis, barrières, boulevards de défenses, une deuxième coulisse entre les deux pont-levis, faite d'exquis artifice et de bon usage en soudain péril. »⁵ Sur les représentations de l'Escalade, le pont est interrompu en deux endroits, une partie est relevée contre la porte, une autre au milieu⁶. La grande peinture (n° 17) et ses dérivés⁷ n'indiquent que la partie relevée contre la porte, et ce détail caractérise cette série. Ailleurs, le pont est entier, nullement interrompu⁸, ce qui veut dire que les graveurs ont utilisé pour l'Escalade une vue de Genève en temps de paix⁹, sans se donner la peine de la modifier pour l'harmoniser avec le sujet guerrier.

¹ N° 21 (petite gravure de Diodati); n° 23 (Girardet); n° 24 (Escuyer).

² Plan ms. de Turin, CLOUZOT, n° 14, pl. IV; plan Tassin, 1636, n° 23, fig. 7; plan Blaeu, n° 36, pl. V; nos 4-7 (1603); n° 13 (1616); n° 10 (vitrail); n° 8 (petite peinture); vues de Mérian, de Witt, Vischer, etc., cf. DOUMERGUE, 19-20, fig.; *NA.*, 1909, 39, fig.

³ N° 27 (Poinssart), et ses dérivés : n° 28 (Dapointe); n° 32 (peinture Givaudan).

⁴ *RC.*, 10 et 11 août 1564; GRENUS, *Fragmens biogr. et histor.*, 1815, 34; MAGNIN, *Relief*, 30; *NA.*, 1902, 107; 1909, 51; BLONDEL, *BHG.*, VI, 1933-5, 77 (1565).

⁵ DUFOUR-VERNES et RITTER, 44. Sur le plan manuscrit de 1586, on aperçoit le pont, abaissé sur toute sa longueur, avec la coulisse du milieu. L. CRAMER, *La Seigneurie de Genève*, III, 1950, pl. en frontispice.

⁶ Nos 4-7 (1603); n° 11 (AL); n° 12 (1614); n° 13 (1616); n° 8 (petite peinture); n° 10 (vitrail); n° 9 (Elsiner, 1622).

⁷ N° 17 (grande peinture); n° 18 (grande gravure de Diodati); n° 21 (petite gravure de Diodati); n° 23 (Girardet); n° 24 (Escuyer).

⁸ N° 15 (Disce Mori); série Poinssart (n° 27); Dapointe (n° 29); peinture Givaudan (n° 32).

⁹ Ex. plan ms. de Turin, CLOUZOT, n° 14, pl. IV; vues de Genève, Tassin, 1634, *Plans et profils des principales villes de la province du Dauphiné*, n° 39 (plan de Genève); n° 40 (vue de Genève du côté S.); BPU, Est. 13, P 1; Mérian, etc.

* * *

e) *Courtine entre la porte Neuve et le bastion Mirond. — Fig. 5.*

La muraille entre la porte Neuve et le bastion Mirond, construite en 1543-1544, et dite « boulevard de l'Oie »¹, avait deux guérites au début du XVII^e siècle². Elles sont figurées sur les représentations de l'Escalade³; exceptionnellement on y

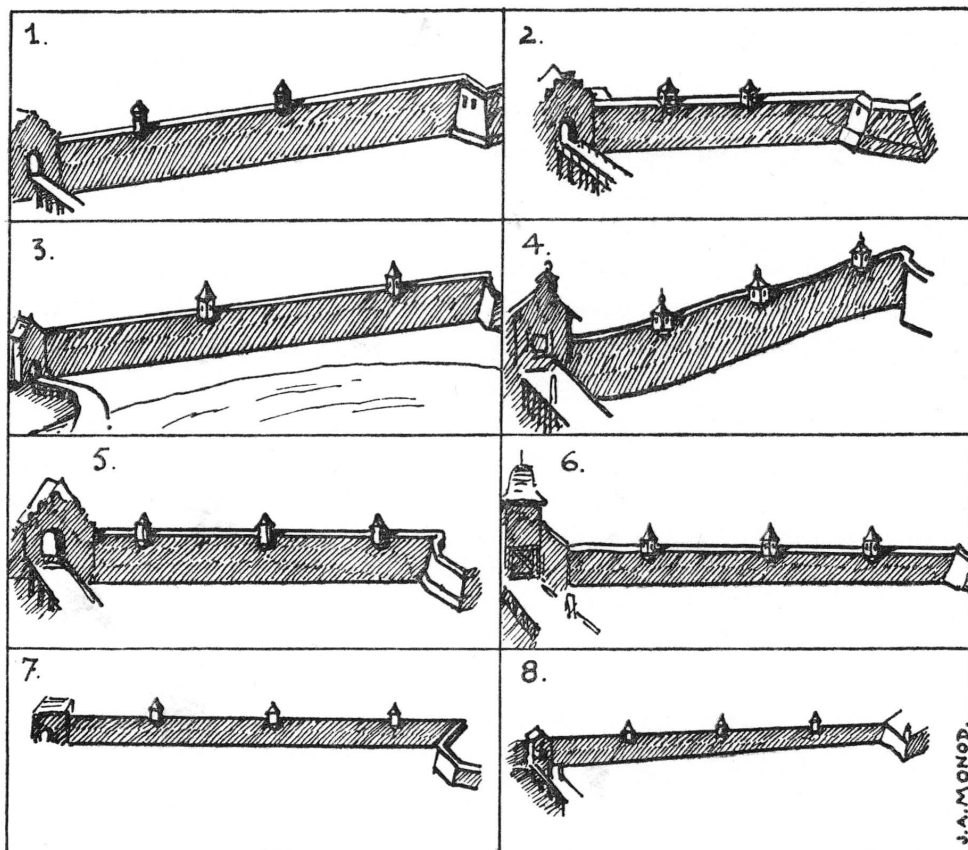


FIG. 5. — *Enceinte entre la Porte Neuve et le bastion Mirond.* — 1. Ms. de Turin, Clouzot, N° 14, pl. IV; ici, pl. III. — 2. Vue de Mérian. — 3. Vray Discours, N° 4. — 4. Vitrail, N° 10. — 5. Elsiner, N° 9. — 6. Peinture, N° 17. — 7. Plan Tassin, Clouzot, N° 23, fig. 7. — 8. Plan Blaeu, *ibid.*, N° 236, pl. V.

¹ DUFOUR-VERNES et RITTER, *Histoire de l'Escalade, par David Piaget*, 1882, 43 : « Joignant ceste porte Neufve se voit le boulevard de l'Oye, regardant celuy de St.-Légier, vers le Bourg de Four. »

² Ex. plan ms. de Turin, CLOUZOT, n° 14, pl. IV. Vues de Genève, Mérian, de Witt, Vischer, etc.

³ Nos 4-7 (1603); n° 11 (AL); n° 12 (1614); n° 13 (1616); n° 18 (grande gravure de Diodati); n° 27 (Poinssart); n° 29 (Dapointe). Elles sont supprimées sur le n° 32 (peinture Givaudan), dérivée de Poinssart, de même que les guérites de l'autre courtine ne sont pas indiquées avec exactitude.

en voit trois¹, comme sur quelques plans et vues². De même que pour la courtine de la Corraterie, cette troisième guérite aurait-elle été ajoutée lors des modifications faites aux remparts, après la tentative avortée ?³ Ce n'est sans doute qu'une fantaisie du dessinateur⁴. On remarquera que cette augmentation n'apparaît pas en même temps que celle de l'autre courtine : les numéros 10 (vitrail), 17 (grande peinture), 9 (Elsiner, 1622), montrent les deux guérites primitives sur la courtine de la Corraterie, mais trois sur celle de l'Oie. Les vues de Mérian et celles qui en dérivent, de Witt, Vischer, etc., ont quatre guérites à la Corraterie, et deux à l'Oie. Les plans Tassin (1636)⁵, Blaeu⁶, donnent seuls la correspondance de quatre guérites à gauche, et de trois à droite.

* * *

IV. ENTRE LES DEUX ENCEINTES

f) *Mur transversal, près de la porte de la Monnaie. — Fig. 6.*

Un mur transversal, ouvert d'une baie en son milieu, relie l'enceinte intérieure à celle du XVI^e siècle, partant un peu à droite de la porte de la Monnaie, pour aboutir un peu à droite de la tour de la Corraterie⁷. Il est indiqué sur les n^{os} 4-7 (1603), 11 (AL, très légèrement), 8 (petite peinture), 10 (vitrail), 9 (Elsiner, 1622), 15 (Disce Mori, une moitié seulement); il ne l'est pas sur le plan cavalier manuscrit de Turin⁸), pas plus que sur d'autres représentations de l'Escalade, n^{os} 12 (1614),

¹ N^o 10 (vitrail); n^o 9 (Elsiner, 1622); n^o 17 (grande peinture).

² Plan Tassin, 1634, CLOUZOT, n^o 23, fig. 7; vue de Genève, par Tassin, 1634, BPU. Est. 13 P 1; plan Blaeu, CLOUZOT, n^o 36, pl. V.

³ Voir plus haut II, b, et III b.

⁴ Sur le plan manuscrit de 1586 (Pl. II), ce sont trois guérites. Mais nous avons déjà fait observer, à propos de celles de l'autre courtine, que ce nombre est sans doute arbitraire. L. Cramer, *La Seigneurie de Genève*, III, 1950, pl. en frontispice.

⁵ CLOUZOT, n^o 24, fig. 7.

⁶ *Ibid.*, n^o 36, pl. V.

⁷ C'est la « muraille traversière » mentionnée sur un des projets de Gillier, 1566-1568. Voir plus haut, III a. — *RC.*, vol. 97, fol. 196 v^o : 14 décembre 1602 : « Le Sr Maillet, comme chef du quartier des Calabry jusques à la Monnoye, et comme Colonel des 4 compagnies... fera faire une barrière, avec une assurée sentinelle, en l'ouverture de la muraille qui traverse et regarde le chemin tirant à la porte neuve, afin qu'elle soit fermée de nuit par le corps de garde qui est posé vers la Monnoye et, les rondes passées, le Caporal la ferme. »

⁸ CLOUZOT, n^o 14, pl. IV.

13 (1616), etc. On le retrouve sur certaines vues de Genève après 1640, celles de Mérian-Chatillon et celles qui en dérivent de lui¹, de Witt, Vischer². Ce mur fut

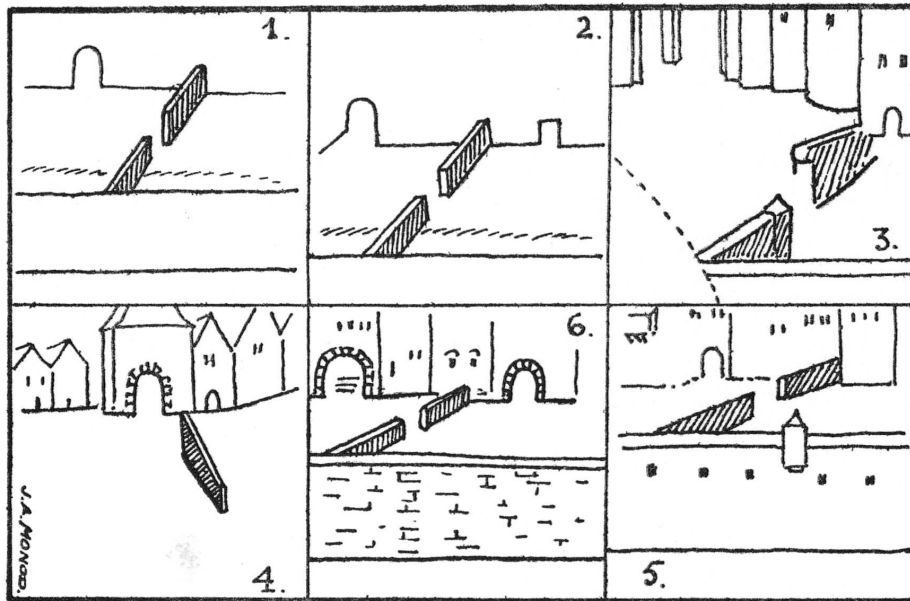


FIG. 6. — Mur transversal. — 1. Vray Discours, N° 4. — 2. Gravure d'Augsburg, N° 6. — 3. Vitrail, N° 10. — 4. Disce Mori, N° 15. — 5. Vue de Mérian. — 6. Vue de Vischer, Doumergue, Genève, calviniste, 12-13, fig.

supprimé en 1606³. Sa présence ou son absence fournit un élément utile de classement³.

* * *

g) Hangar contre le rempart, à droite de la tour de la Corraterie. — Fig. 7.

Contre le rempart, à droite de la tour de la Corraterie, près de la première ou de la seconde guérite selon les cas, on voit parfois un hangar à claire-voie, dont les piliers supportent un toit à double rampant. Il est indiqué sur les vues postérieures à 1640, de Mérian, Vischer, de Witt, d'après Chastillon, comme sur l'Escalade de Poinssart (n° 27), inspirée du même prototype, et sur ses dérivés ; sur la grande gravure de Diodati (n° 18). Mais les autres représentations de l'Escalade ne l'ont pas : n°s 4-7 (1603) n° 11 (AL), n° 12 (1614), n° 10 (vitrail), n° 9 (Elsiner, 1622), n° 8 (petite peinture),

¹ Ex. Mart. Engelbrecht excud. A.V.F.B. Werner del.; BPU, Est. 13, P 30 (2 ex.), vers 1720; BASTARD, *Journal des collectionneurs*, 1906-7, 434, n° 451 (vers 1650).

² DOUMERGUE, 12-13, fig.

³ RC, 21 juillet 1606. Communication de MM. G. Dumur et L. Blondel.

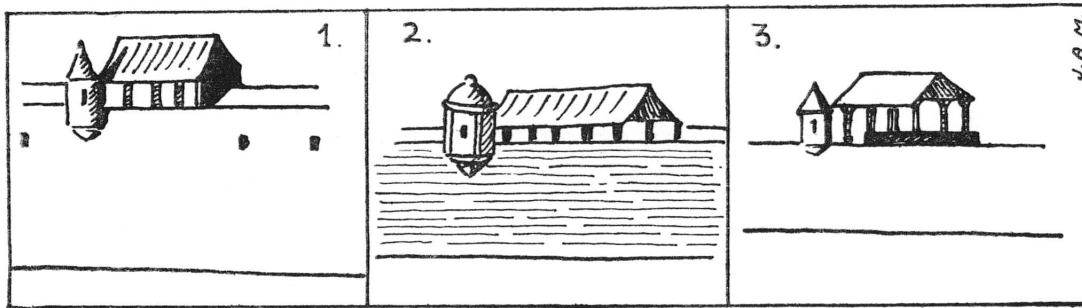


FIG. 7. — Hangar contre le rempart, à droite de la tour de la Corraterie. — 1. Vue de Mérian. — 2. Vue de Vischer, Doumergue, Genève calviniste, 12-3, fig.; 3. Poinssart-Dapointe, N° 29.

n° 17 (grande peinture). Serait-ce une construction provisoire élevée après l'Escalade? ¹ elle apparaît sur le plan manuscrit de Turin, du début du XVII^e siècle ².

* * *

h) Hangar sur le terre-plein entre la porte de la Tertasse et celle de la Treille. — Fig. 8.

Un hangar analogue au précédent, parfois une maison, s'élève sur la hauteur triangulaire qui sépare ces deux portes. On le remarque sur les n°s 4-7 (1603), 11 (AL), 10 (vitrail), 9 (Elsiner, 1622), 8 (petite peinture), 17 (grande peinture); sur les vues plus récentes de Tassin ³, de Mérian, et ses dérivés, de Witt, Vischer ⁴, etc.; mais non sur les n°s 12 (1614), 13 (1616), 18 (grande gravure de Diodati), 27 sq. (Poinssart et ses dérivés). Peut-être s'agit-il d'une construction provisoire, démolie après l'Escalade, et reprise par les graveurs ultérieurs d'après d'anciens prototypes.

* * *

i) Rempart entourant le terre-plein entre la porte de la Tertasse et celle de la Treille. — Fig. 9.

Une muraille entoure ce terre-plein, en formant un angle dont la pointe est un peu au-dessus de la porte Neuve. « La Tartasse est en un lieu eslevé, comme aussi la Maison de Ville, qui d'abondant au regard des murailles depuis la Tartasse jusques à elle, est close d'assez bon rampart. Sur un haut duquel, vis à vis de la porte Neufve,

¹ Il ne semble donc pas, puisque cette construction n'apparaît que tardivement sur les gravures, qu'il s'agisse des « Estableries » de la Corraterie, « dedans la ville », puisqu'on décide en 1602 de les supprimer. *RC.*, vol. 97, fol. 210 n°, 20 décembre 1602. Cf. plus haut, II, note.

² CLOUZOT, n° 14, pl. IV.

³ 1634, BPU., Est. 13, P 1.

⁴ DOUMERGUE, 20-21 fig., détail.

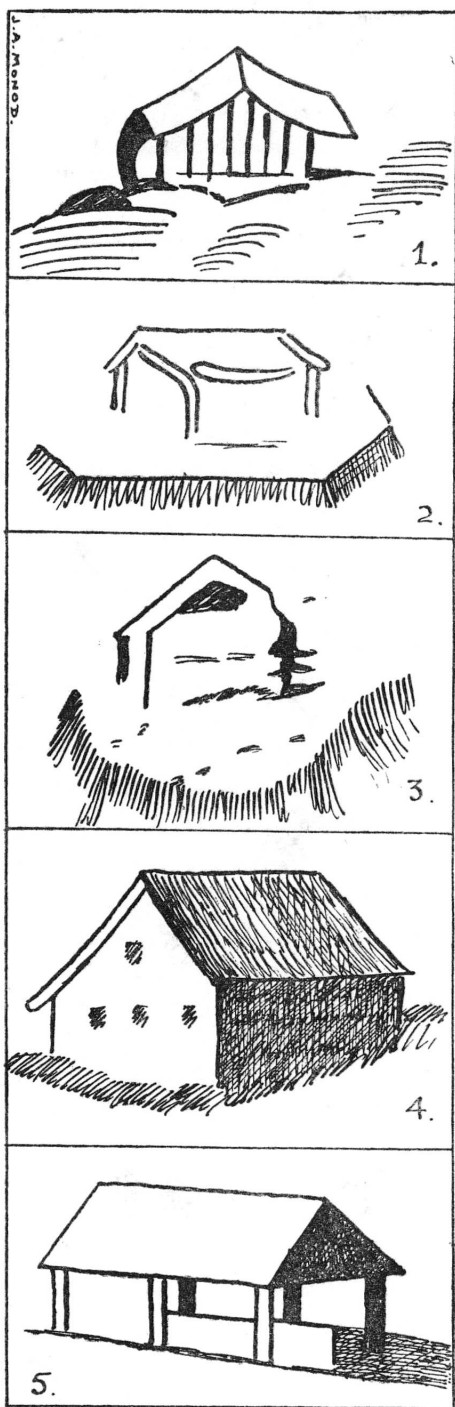


FIG. 8. — Hangar sur le terre-plein entre la porte de la Tertasse et celle de la Treille. — 1. Gravure de Zurich, N° 7. — 2. Elsiner, N° 9. — 3. Gravure signée A. L., N° 11. — 4. Peinture, N° 17. — 5. Vue de Mérian.

il y a une meurtrière garnie ordinairement de quelques doubles mousquets.»¹
 Ce rempart est indiqué avec plus ou moins de netteté sur la plupart des plus anciennes représentations de l'Escalade². Son contour est parfois incurvé (n° 10, vitrail). L'Escalade de Poinsart (n° 27) et ses dérivés lui donnent, le long de la rampe de la Treille, un tracé sinueux caractéristique. Sur le vitrail (n° 10), on voit cette meurtrière, avec toit, et deux ouvertures pour les mousquets, et le dessin d'Elsiner (n° 9, 1622), montre en cet endroit une mousquetade dirigée vers la porte Neuve.

* * *

j) Construction carrée, à clocheton, sur le même terre-plein, contre l'enceinte. — Fig. 10.

Cette construction massive, au-dessus et à gauche du hangar précédent, n'apparaît que sur les vues inspirées de Chastillon, soit celles de Mérian et ses dérivés, Vischer³, de Witt, etc., celles de Poinsart (n° 27), Dapointe (n° 29), et sur la peinture de la collection Givaudan (n° 32) qui s'en inspire. M. Blondel a démontré qu'elle résulte d'une mauvaise interprétation du dessin originel par le graveur, qui « a réuni en forme de tour les murs crénelés du premier plan avec les toits des maisons de la rue de l'Ecorcherie et une tourelle d'un immeuble, placés

¹ DUFOUR-VERNES et RITTER, *Histoire de l'Escalade*, par David Piaget, 1882, 44.

² Cf. en particulier : nos 4-7 (1603); n° 11 (AL); n° 8 (petite peinture); n° 17 (grande peinture); n° 9 (Elsiner, 1622); n° 15 (Disce Mori).

³ DOUMERGUE, 20-1, fig., détail.

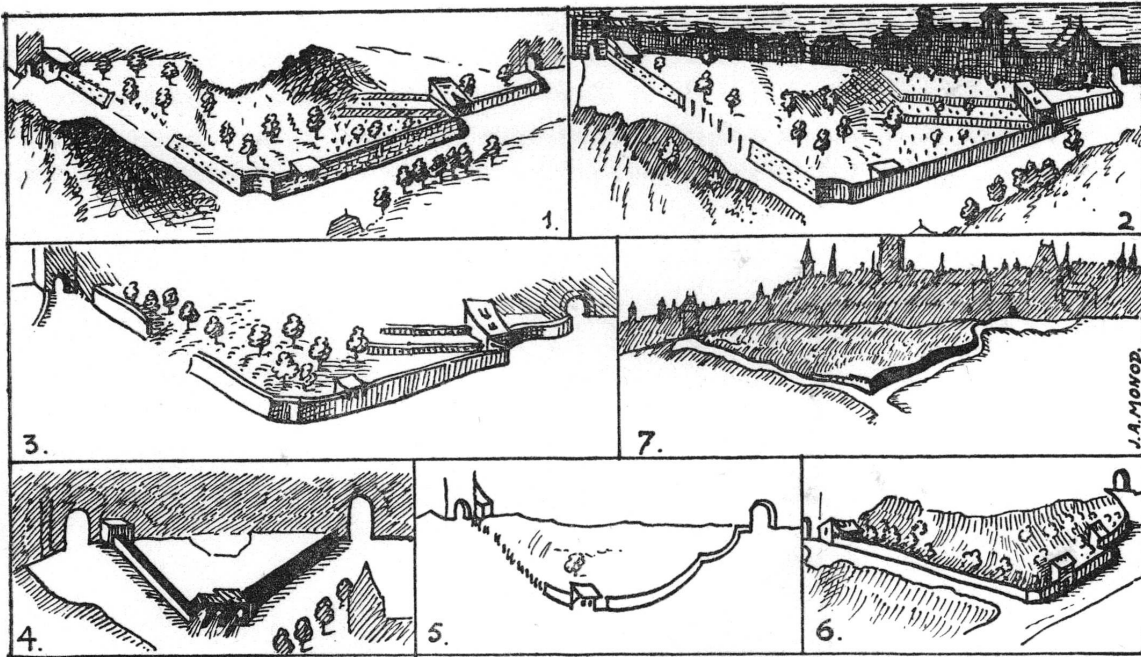


FIG. 9. — Rempart entourant le terre-plein entre la porte de la Tertasse et celle de la Treille. — 1. Vray Discours, N° 4. — 2. Gravure d'Augsburg, N° 6. — 3. Gravure de Zurich, N° 7. — 4. Elsiner, N° 9. — 5. Vitrail, N° 10. — 6. Vue de Mérian. — 7. Chastillon-Poinssart, N° 27.

au second plan. Cet amalgame a produit un gros édifice de forme bizarre qui n'a jamais existé »¹.

* * *

k) Tour dite des « latrines ». — Fig. 11.

Au bas du terre-plein de la Treille, et à quelque distance du rempart, une tour, construite en 1557², de forme carrée, élevée, avec toit à quatre pans, servait de logement à un guet et de latrines publiques. Elle est figurée sur toutes les représentations, parfois flanquée d'un mur latéral³. Elle nuisait cependant à la défense. Les *Registres du Conseil* mentionnent le 25 octobre 1603 : « Privez de la Treille. Estant opiné si on laissera la coife des privez de la Treille qui empêche la vue de la porte, ou si on la réduira en plateforme. A esté arrêté qu'on surcoye pour le présent telle délibération. »⁴ On ne procéda à cette modification qu'en 1612, où

¹ L. BLONDEL, comm. Soc. Hist.; *BHG.*, VI, 1933-5, 76. Sur des gravures dérivées de Poinssart, cet édifice porte le n° 9, ce qui correspond dans la légende à la mention « le garnier à blé », ce qui est une autre erreur. BPU., Est. 13, b; BASTARD, *Journal des collectionneurs*, 1906-7, 434, n° 461, Jean Sauvé, Paris.

² BLONDEL, *Le développement historique de Genève*, 136; Id., *BHG.*, VI, 1933-5, 76.

³ Ex. gravures de 1603, nos 4 sq; n° 9 (Elsiner, 1622), etc.

⁴ *RC.*, vol. 99, fol. 79 r°. Communication de M. G. Dumur.

l'on remplaça son toit à quatre pans par un toit d'un seul pan, sans doute incliné dans le sens du terrain, et recouvert de petites tuiles plates. « Monsieur le Syndique Roset a remontré que la tour de la Treille empesche la veue et descouverte de Plainpalais et en temps de guerre pourroit apporter beaucoup de nuisance, estant expedient de faire le toit de ladite tour plat et de thuile coupée. Arresté que mes-

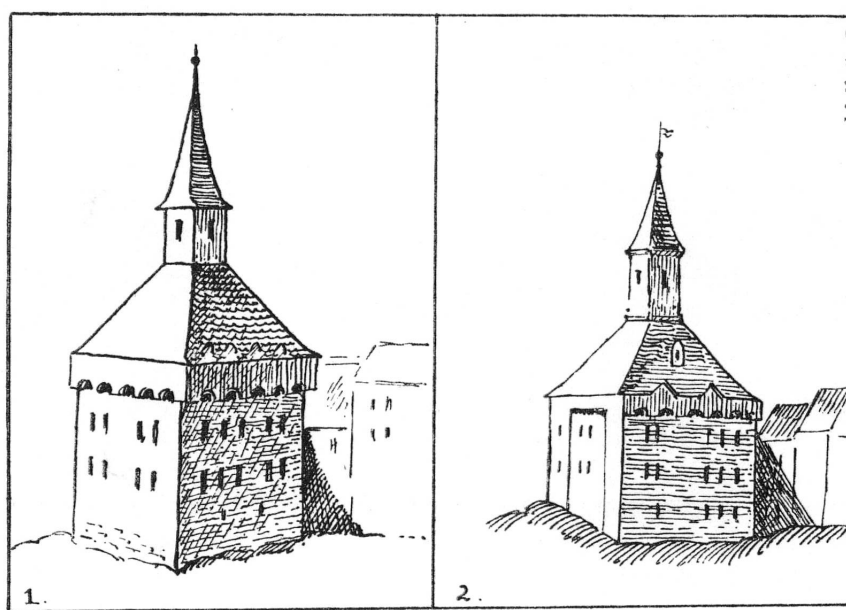


FIG. 10. — Construction carrée, sur le terre-plein. — 1. Vue de Mérian. — 2. Chastillon-Dapointe, N° 29.

sieurs de la chambre y pourvoyent aux moindres frais qu'il sera possible.»¹ Elle fut démolie en 1711². Bien que le texte ne le dise pas, aurait-on, en même temps qu'on transformait le toit, abaissé la tour, car il ne semble pas que la modification du premier ait été suffisante pour obtenir l'effet voulu? Sur le plan manuscrit de Turin³, et sur la grande peinture (n° 17), cette tour est basse, ne dépassant qu'à peine le rempart, alors qu'elle est haute sur toutes les autres images. Ceci résulterait-il de la modification de 1612, ou ne serait-ce qu'une déformation perspective?

¹ RC., 109, fol. 65 v°, mardy XXIII^e de Mars 1612.

² BLONDEL, *BHG.*, VI, 1933-5, 76.

³ CLOUZOT, n° 14, pl. IV.

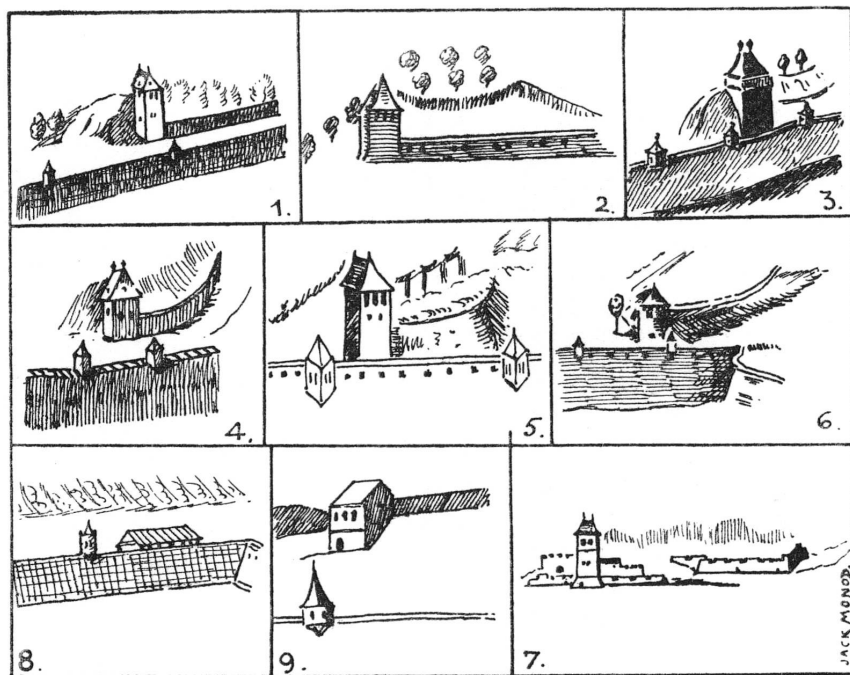


FIG. 11. — *Tour dite des « latrines »*. — 1. Gravure d'Augsburg, N° 6. — 2. Elsiner, N° 9. — 3. Vitrail, N° 10. — 4. Gravure signée A. L., N° 11. — 5. Gravure signée D. B., N° 12. — 6. Gravure signée Eberard Schoulier, n° 15. — Chastillon-Poinssart, N° 27. — 8. Ms. de Turin, Clouzot, N° 14, pl. IV; ici, pl. III. — 9. Peinture, N° 17.

* * *

V. L'AVANT-TERRAIN

1) *Fossés, haies, jardins, « capites ».*

Nous avons signalé plus haut ¹ quelle était l'apparence du terrain en avant du rempart, au temps de l'Escalade, et les modifications qui y furent apportées immédiatement après pour les besoins de la défense. Fossés, haies, jardinets, « capites », apparaissent sur les plus anciennes représentations de l'Escalade ², et d'autres, plus récentes, maintiennent encore des détails analogues, en diverses variantes, sans doute plus ou moins exactes, qui n'apportent toutefois aucune précision chronologique.

¹ II b.

² Ex. nos 4-7 (1603); nos 11 (AL); n° 12 (1614); n° 13 (1616).

* * *

m) *Fontaine, potence.* — *Fig. 12.*

La fontaine en avant de la porte Neuve et du bastion de l'Oie a été placée peu après le milieu du XVI^e siècle, et reconstruite en 1566 avec bassin octogone, et colonne à deux goulots¹. Elle a joué un rôle dans la nuit de l'Escalade, car « le canon,

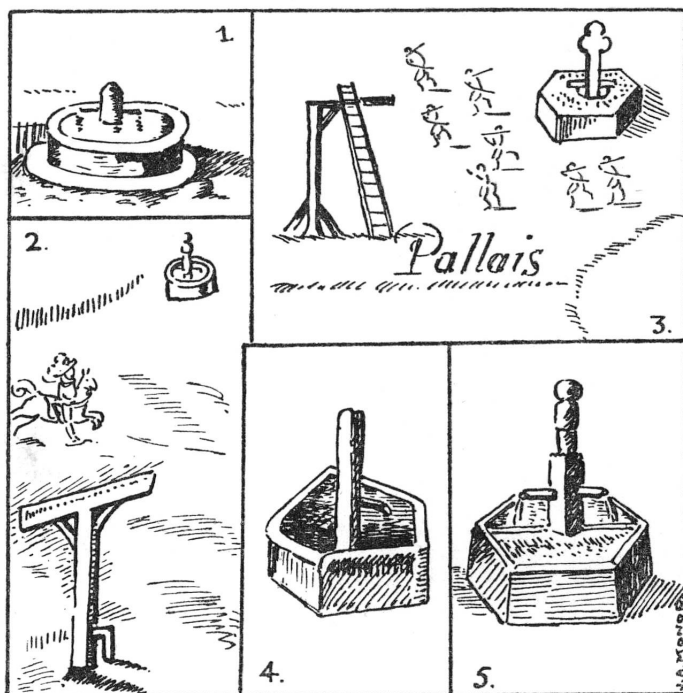


FIG. 12. — *Fontaine, potence.* — 1. Gravure signée E. S. N° 13. — 2. Vitrail, N° 10. — 3. Disce Mori, N° 15. — 4. Peinture, N° 17. — 5. François Diodati, N° 21.

amené sur la plate forme de la Maison de Ville fust braqué vers la fontaine, à l'entrée de Plain Palaix, et acheva de mettre en route la cavallerie et l'infanterie qui estoient dehors »². Quand elle est indiquée, ce qui n'est pas toujours le cas³, on lui donne un bassin circulaire⁴, ou polygonal⁵; sa colonne n'a pas de motif terminal⁶, ou

¹ *RC.*, vol. 60, fol. 142 r°; fol. 145 r°, 1566.

² DUFOUR-VERNES et RITTER, *Histoire de l'Escalade, par David Piaget*, 1882, 56.

³ Non indiquée : n°s 4-7 (1603), n° 12 (1614); n° 9 (Elsiner, 1622); n° 8 (petite peinture); n°s 27 sq. (Poinssart et ses dérivés).

⁴ N° 11 (AL); n° 13 (1616); n° 10 (vitrail); Mérian.

⁵ N° 15 (Disce Mori); n° 17 (grande peinture); n° 18 (grande gravure de Diodati); n° 21 (petite gravure de Diodati); n° 23 (Girardet); n° 24 (Escuyer).

⁶ N° 13 (1616); n° 17 (grande peinture); Mérian.

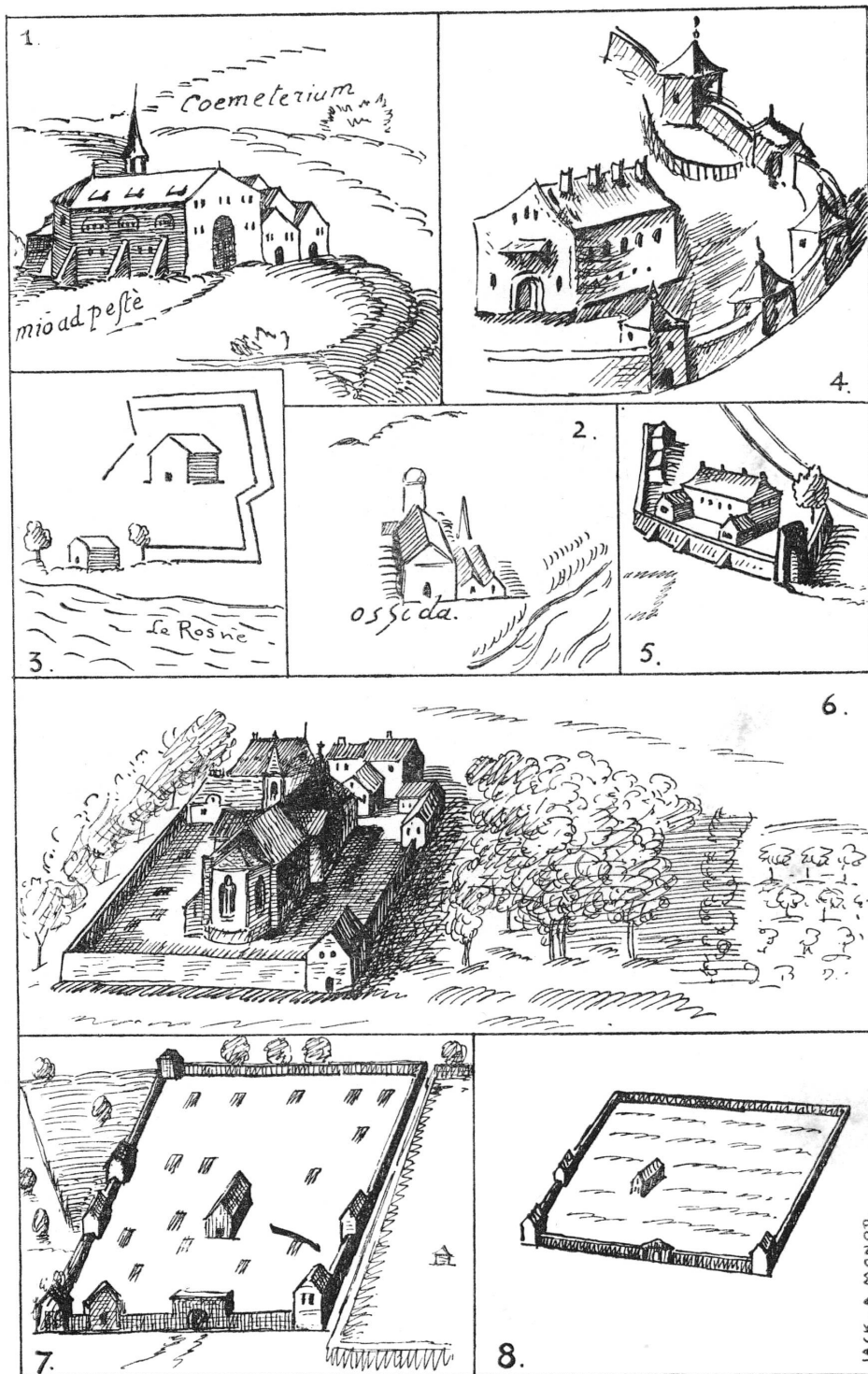


FIG. 13. — Hôpital des Pestiférés, cimetière. — 1. Cosmographie de S. Münster, 1548. — 2. Plan Fornazeris, 1589, Clouzot, N° 5, pl. I. — 3. Chorographie, 1591, *ibid.*, N° 8, pl. II. — 4. Vitrail, N° 10. — 5. Disce Mori, N° 15. — 6. Ms. de Turin, Clouzot, N° 14, pl. IV; ici, pl. III. — 7. Gravure de P. Chouet, 1655. — 8. Gravure de J.-L. Durant, 1670.

supporte une boule ¹, et, sur la gravure fantaisiste *Disce Mori* (n° 15), une sorte de croix. Une potence est parfois dressée près de la fontaine ².

* * *

n) *Hôpital des Pestiférés et cimetière*. — *Fig. 13-14*.

L'Hôpital des Pestiférés fut construit au lieu dit « les Arénières », entre Plainpalais et l'Arve, dans la seconde moitié du XV^e siècle ³; il comprenait quelques

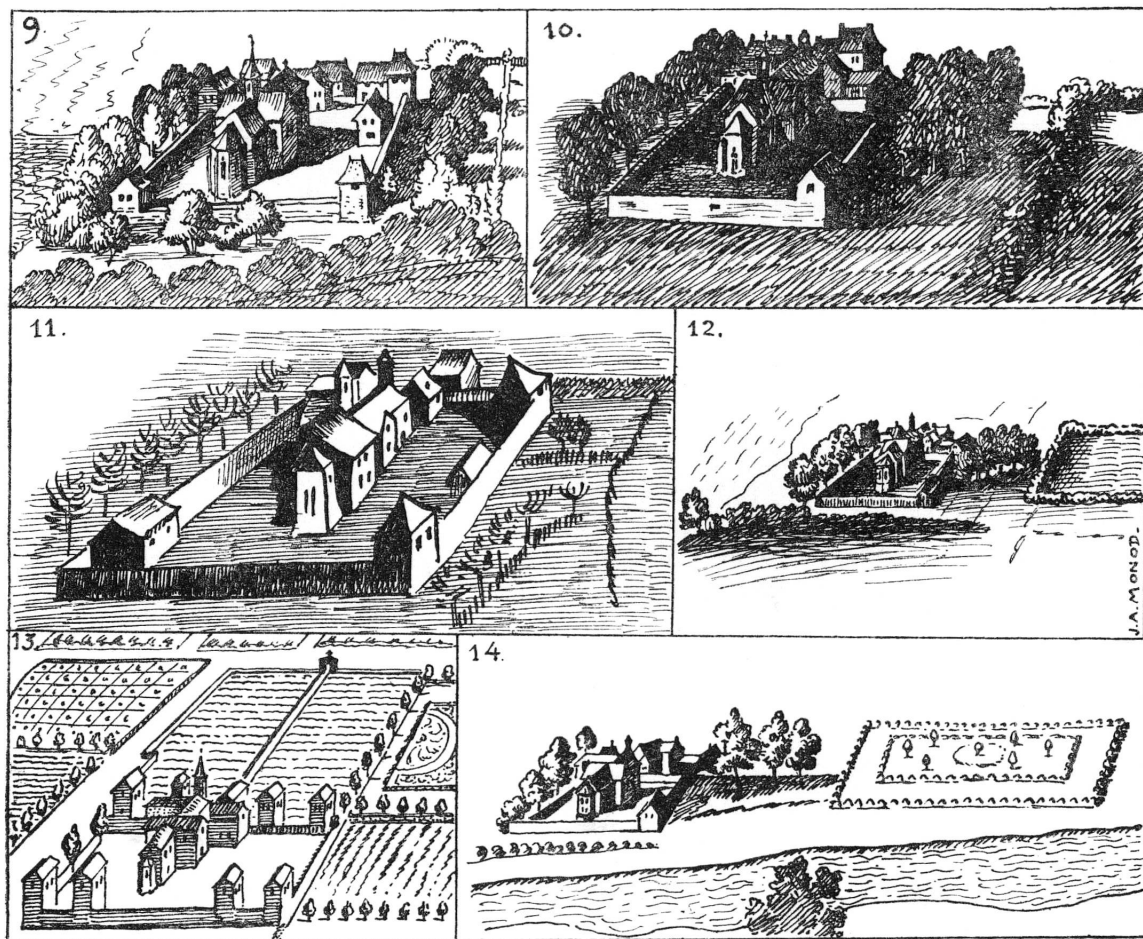


FIG. 14. — *Hôpital des Pestiférés, cimetière*. — 9. Vue de Mérian. — 10. Grande vue de Mérian. — 11. François Diodati, N° 18. — 12. Chastillon-Dapointe, N° 23. — 13. Plan Blaeu, Clouzot, N° 36, pl. V. — 14. Gravure Chastillon-Sauvé, ici, pl. V.

¹ N° 10 (vitrail); n° 18 (grande gravure de Diodati); n° 21 (petite gravure de Diodati); n° 23 (Girardet); n° 24 (Escuyer).

² N° 10 (vitrail); n° 15 (*Disce Mori*). Il s'agit du gibet de Champel, transféré à Plainpalais en 1565.

³ *MDG.*, III, 1844, 276; VII, 1849, 171; DOUMERGUE, 144; *PS.*, 183, cimetière de Plainpalais; BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, *MDG.*, 4^o, V, 1919, 43,

petites maisons isolées, élevées la plupart par des corporations de métiers, avec au milieu une église qui fut terminée en 1487. L'emplacement devint cimetière général en 1536; les édifices furent partiellement démolis en 1776, et entièrement en 1807. Sur les vues les plus anciennes¹, et encore sur le numéro 13 (1616)², les bâtiments ne sont pas entourés d'un mur de clôture. Le Chorographie de 1591 les entoure d'un mur à peu près rectangulaire, ouvert du côté de la ville³; le vitrail (n° 10, *Pl. XIV*), d'une large enceinte presque circulaire, avec tours, porche, mais cependant ouverte sur une partie de son circuit, par où pénètre une troupe de Savoyards; à l'intérieur de cette enceinte, on aperçoit des arbres, et des excavations rectangulaires qui sont des tombes. Le numéro 15 (*Disce Mori*) offre une disposition analogue: le bâtiment central, avec ses « capites » autour de lui, est dans une enceinte percée d'une porte, mais largement ouverte sur un côté⁴. En 1633, on décida de clore le cimetière d'un mur continu, « vu qu'il est messéant d'y voir pâturer le bétail »⁵. C'est sans doute à partir de ce moment que l'ensemble des bâtiments prend l'aspect d'un rectangle régulier, entièrement fermé. On y voit au centre l'église, autour d'elle le terrain limité des tombes, et aux angles les petites constructions, « capites »⁶. Ainsi les représentent diverses vues de Genève⁷ et de l'Escalade⁸. Le cimetière débordait sans doute hors de cette enceinte. Au nord et à l'est de celle-ci on aperçoit sur diverses vues deux rectangles. Sur le plan manuscrit de Turin⁹, celui du nord est divisé en petits compartiments carrés; sur le plan Blaeu¹⁰, une porte y donne accès, avec allée médiane, et le terrain est partagé de chaque côté par des lignes parallèles. Seraient-ce des tombes? Le rectangle de l'est est couvert d'arbres¹¹, entouré d'arbres,

¹ *Cosmographie* de S. Munster, 1548: « Nosocomion ad pestem », « Coemeterium », *G.*, XXIII, 1945, 316, n. réf.; MAYOR, *L'ancienne Genève*, 1896, pl. I-II. — « Vero disegno » de Fornazeris, 1589, CLOUZOT, n° 5, pl. I; FOURNIER-MARCIGNY, *La vie ardente*, 1942, 12, fig.

² Sur cette gravure, on n'aperçoit qu'une partie de l'Hôpital, « Q, L'Hospital ».

³ CLOUZOT, n° 8, pl. II; n° 9, fig. 2, vue d'Ogier, 1680, d'après la *Chorographie* de 1591.

⁴ « Hospital des Pestilencz. »

⁵ *RC.*, 132, fol. 119 v°; GRENUS, *Fragmens biogr. et histor.*, 1815, 133; DOUMERGUE, *Genève calviniste*, 144; *PS.*, 184.

⁶ Cf. en plan, *NA.*, 1902, 109, fig.; plan Mérian, 1642, CLOUZOT, n° 25.

⁷ Plan cavalier de Turin, CLOUZOT, n° 4, pl. IV; vues de Mérian et leurs dérivés, de Witt, Vischer, etc.; vue pour P. Chouet, 1655, GALIFFE, *Genève hist. et arch.*, 138, fig., lettre X: « Cemetière et hospital »; MAYOR, *L'ancienne Genève*, pl. III-IV; *G.*, XXIII, 1945, 318, n° 5, réf.; vue de J. L. Durant, 1670, A. BONNET, *Poème sur l'embrasement arrivé à Genève sur le Pont du Rhône*, pl.; GALIFFE, 33, fig.; *Album de l'ancienne Genève*, Briquet, 1866, pl. n° 9, « Cemetière de Plainpalais ».

⁸ N° 18 (grande gravure de Diodati); n° 27 (Poinssart); n° 29 (Dapointe); n° 32 (peinture coll. Givaudan).

⁹ CLOUZOT, n° 14, pl. IV.

¹⁰ *Ibid.*, no 36, pl. V.

¹¹ Plan ms. de Turin.

avec personnage s'y promenant ¹, divisé en parterres ², ou en petits compartiments rectangulaires ³. Est-ce un jardin, une promenade? N'oublions pas que le tirage de l'Arquebuse se trouvait tout près de l'ancien Hôpital des Pestiférés; il est indiqué, avec sa légende, sur la vue de Genève pour Pierre Chouet, en 1655 ⁴, et sur la vue de J. L. Durant qui s'en inspire ⁵.

* * *

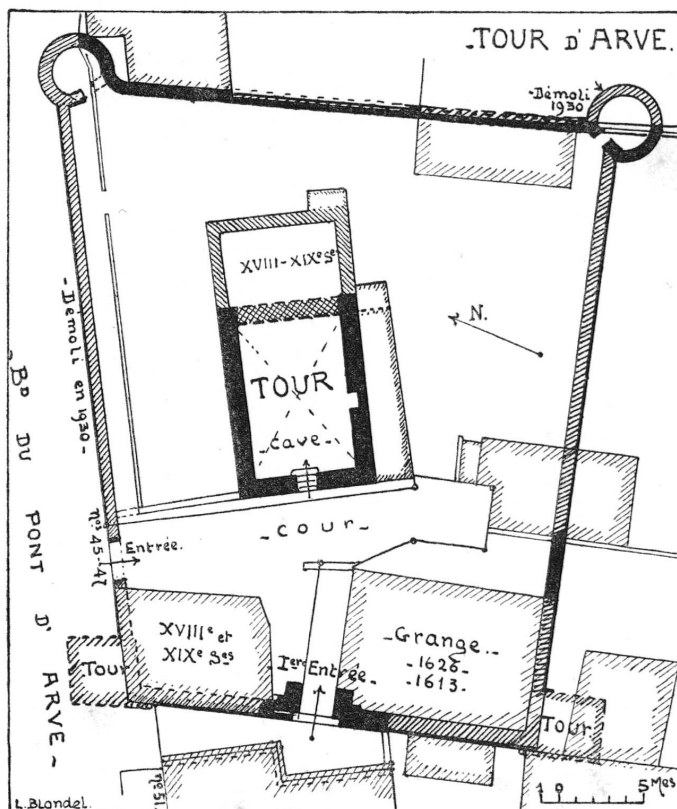


FIG. 15. — Plan de la Tour d'Arve.

o) Fort d'Arve.

Au delà de l'Arve, commandant son passage, le fort d'Arve fut construit en 1589, et muni de trois pièces de canon ⁶; il n'eut qu'une existence éphémère et fut rasé en 1596 ⁷. On ne l'aperçoit que sur les Escalades dérivées de Chastillon-Poinssart (n° 27 sq.); peinture de la collection Givaudan (n° 32). On peut en déduire qu'il était figuré sur le dessin original de Chastillon et que cet artiste l'avait relevé avant la destruction, soit en 1595 ⁸. Les graveurs et le peintre précités qui se sont inspirés de lui, ont négligé de supprimer ce détail, anachronique dans une action qui se passe en 1602.

¹ Grande vue de Mérian, vue de de Witt qui en dérive.

² Plan Blaeu; vue de Genève d'après Chastillon-Poinssart, chez Jean Sauvé. Sur les vues de Chastillon-Poinssart (n° 27 sq.) ce rectangle entouré d'arbres est recouvert par la légende.

³ Peinture de la collection Givaudan, n° 32.

⁴ MAYOR, *L'ancienne Genève*, 1896, pl. III-IV, U, « La Colouvreniere ou tirage de l'arquebuse »; X, « Cimetiere et hospital de plain palais.

⁵ GALIFFE, 33, fig.

⁶ RC., 2 avril 1589; GRENUS, *Fragmens*, 67; SPON, *Hist. de Genève*, éd. 1730, I, 347.

⁷ G., XIII, 1935, 259-60.

⁸ Sur cette date, *ibid.*

D'autres gravures dérivées de Chastillon¹, quand elles embrassent le cours de l'Arve, l'ont supprimé avec raison.

* * *

p) *Tour d'Arve*. (Pl. XIV, Fig. 15-17.)

La tour d'Arve occupait l'emplacement en face du Palais des Expositions actuel. Elle aurait été construite en 1596 pour servir de logement au pontonnier et pour créer un point d'appui à la tête du pont². Toutefois le plan de 1586 (Pl. II, fig. 16) montre déjà en ce

lieu un édifice à corps carré, et tour à toit conique, qui est partiellement entouré d'un demi-cercle, soit un mur, et de traits parallèles, soit de palissades, avec la légende : « Tour d'Arve »³.

A cet édifice on ajouta, en 1603, trois guérites aux angles et on le munit tout autour de palissades. « Arresté que le contrerolleur face murer promptement la

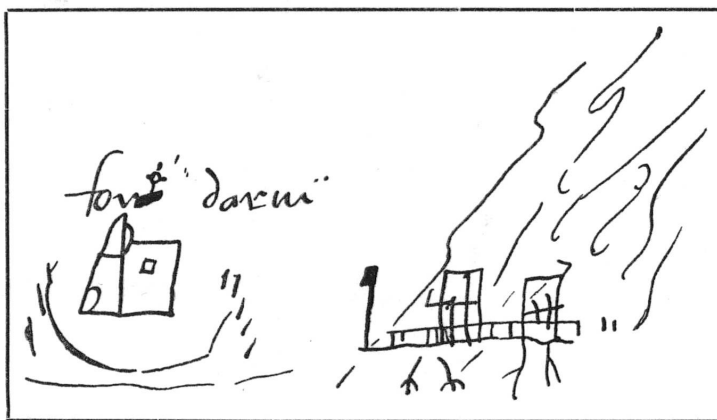


FIG. 16. — *Tour d'Arve*. Plan de Turin, 1586. Ici, pl. II.

porte et les fenestres basses de la Tour d'Arve, item faire trois garites pour mettre aux coins de lad(ict)e Tour, qui flanke(nt) de flanc en flanc, afin qu'on puisse loger des gens en lad(ict)e Tour, laquelle on devra faire pallissader, puis après au plus tost tout à l'entour.»⁴ Le mur en forme de quadrilatère, avec une tour à chaque angle, enceinte au milieu de laquelle se dressait le bâtiment primitif, ne fut édifié qu'en 1626⁵. « En ce mois et en décembre suivant, on environna d'une muraille et de quatre petites tours, à un chacun coin

¹ Ex. gravure chez Jean Sauvé, Paris, BASTARD, *Journal des collectionneurs*, 1906-7, 434, n° 461; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, pl. en frontispice.

² BLONDEL, G., IX, 1931, 74, Tour d'Arve, textes; ID., *ibid.*, XXIX, 1951, 50, fig. 9, plan.

³ L. CRAMER, *La Seigneurie de Genève*, III, 1950, pl. en frontispice.

⁴ RC., 98, fol. 72 r°, mardy 8 février 1603.

⁵ Cf. le plan en 1760, BLONDEL, G., IX, 1931, 76, fig. 5.

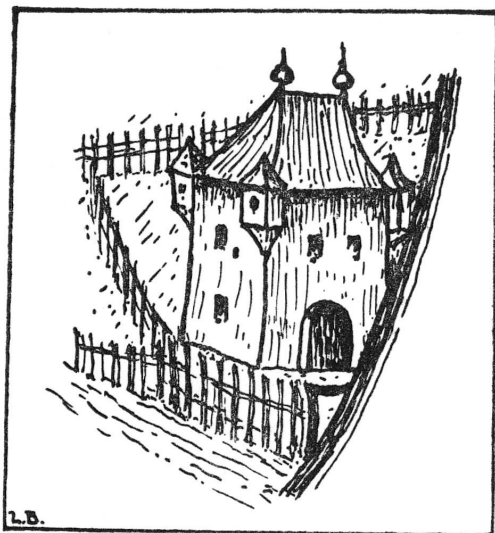


FIG. 17. — Tour d'Arve, vitrail N° 10.

une, la Tour d'Arve, qui paravant estoit fermée de simples palissades de hautes cannes de bois, et fut bastie une grange pour la commodité de la tour et du pontenier qui tiroit le péage du pont d'Arve »¹. Cette tour est en général hors du champ des représentations de l'Escalade; celui du vitrail (n° 10)², plus étendu, la montre seule, et telle qu'elle était après 1603, mais avant 1626, c'est-à-dire avec ses échauguettes angulaires, et son enclos de simples palissades. (Pl. XIV; fig. 17). C'est un détail précieux pour dater ce vitrail d'avant 1626.

* * *

VI. QUELQUES AUTRES DÉTAILS

q) *Etendue de la scène.*

Quelques représentations ne comprennent que le lieu même de l'attaque, entre la tour de l'Escalade à gauche, et à droite une partie du boulevard de l'Oie³, avec parfois en plus les bastions Mirond, de Saint-Léger, du Pin⁴. D'autres étendent le champ, embrassant toute la ville, du bourg de Saint-Gervais et du Rhône, à gauche, à l'extrémité des remparts à droite⁵. Le terrain augmente aussi autour de la cité: latéralement; au premier plan qui englobe l'Arve⁶; à l'arrière-plan où le lac apparaît, d'abord limité⁷, puis, entre les côtes de Savoie et de Suisse, de plus

¹ GEISENDORF, *Les annalistes genevois du début du XVII^e siècle*, MDG., XXXVII, 1942, 650 (texte inédit).

² *G.*, XXX, 1951, 52, fig. 10.

³ Nos 4-7 (1603); n° 8 (petite peinture); n° 21 (petite gravure de Diodati); n° 23 (Girardet); n° 24 (Escuyer).

⁴ N° 17 (grande peinture).

⁵ N° 11 (AL); n° 12 (1614); n° 13 (1616); n° 10 (vitrail); n° 9 (Elsiner, 1622); n° 18 (grande gravure de Diodati).

⁶ N° 27 (Poinssart); n° 28 (Dapointe); n° 31 (peinture, coll. Givaudan).

⁷ N° 10 (vitrail); n° 11 (AL); n° 12 (1614).

en plus étendu, comme en une vue panoramique ¹. On notera, sur les vues de Genève et les Escalades, dérivées de Chastillon ², l'aspect et la situation étranges des Pierres du Niton, qui, en réalité dans la rade de Genève, s'élèvent comme des rocs aigus en pleine terre, sur la côte de Savoie, près des Allinges.

* * *

r) *Saint-Pierre.*

Quand la cathédrale Saint-Pierre apparaît ³, ce qui n'est pas toujours le cas ⁴, elle est vue : tantôt de trois quarts, montrant sa façade ⁵, et, entre les deux tours, la flèche, qui se confond presque avec elles ⁶, ou qui, isolée, s'en détache nettement ⁷; tantôt à peu près de profil, la flèche étant encore visible ⁸, et, plus tard, entièrement de profil, tours et flèche se confondant ⁹. Cette flèche a souvent des formes étranges, qui sans doute ne sont pas exactes, très effilée ¹⁰, ou surmontée d'une sorte de dôme, d'un bulbe ¹¹, etc. Ces deux aspects de la cathédrale correspondent aux deux points du terrain où les dessinateurs se sont placés, le premier est vu du Bois de la Bâtie, le second de la Roseraie environ.

* * *

VII. LE COMBAT

s) *Effet de nuit.*

L'Escalade eut lieu de nuit. Toutefois la plupart des illustrateurs de l'action ont évité cet effet nocturne, nuisible à la visibilité de l'image, et l'ont traitée comme si elle s'était passée en plein jour. Déjà cependant, l'auteur de la peinture de l'Hôtel de Ville, antérieure à 1606 (n° 2), l'avait « fort vivement représentée en obscure nuit » ¹². C'est ce que font aussi la petite peinture (n° 8), Elsiner, 1622 (n° 9), la grande peinture (n° 17), qui éclaire le ciel d'un nuage de feu où paraît le nom de

¹ N° 13 (1616); n° 18 (grande gravure de Diodati); n°s 27-29 (Chastillon-Poinssart et dérivés).

² Cf. sur la gravure de Poinssart (n° 27), lettres AA : « la pierre à neyton ».

³ Sur le n° 15 (Disce Mori), la représentation de Saint-Pierre est fantaisiste, comme tant d'autres détails.

⁴ N°s 4-7 (1603); n° 21 (petite gravure de Diodati); n° 23 (Girardet); n° 24 (Escuyer).

⁵ N° 11 (AL); n° 13 (1616); n° 10 (vitrail); n° 8 (petite peinture); n° 17 (grande peinture).

⁶ N° 11 (AL); n° 13 (1616).

⁷ N° 9 (Elsiner, 1622); n° 8 (petite peinture); n° 17 (grande peinture); n° 10 (vitrail).

⁸ N° 12 (1614).

⁹ N° 18 (grande gravure de Diodati); n°s 27 sq. (série dérivée de Chastillon).

¹⁰ N° 8 (petite peinture).

¹¹ N° 10 (vitrail); n° 17 (grande peinture).

¹² *G.*, XXIII, 1945, 290, n° 3.

Jéhovah, et qui illumine les fenêtres des maisons; de même les dérivés de celle-ci, n° 21 (petite gravure de Diodati), n° 23 (Girardet), n° 24 (Escuyer). Pour évoquer la nuit, Poinssart (n° 27) et Dapointe (n° 29) dessinent le globe rayonnant du soleil qui se couche sur le Jura; la peinture de la collection Givaudan (n° 32) supprime le soleil, mais teinte le coin de gauche de la couleur rose du couchant.¹

* * *

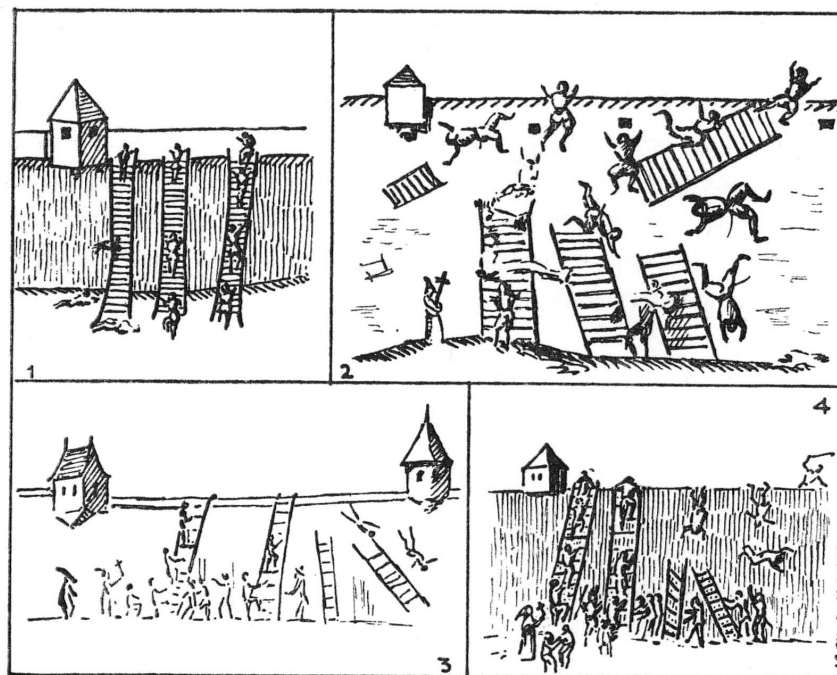


FIG. 18. — *Echelles*. — 1. *Vray Discours*, 1603. — 2. Gravure E. S., N° 13. — 3. Peinture, N° 17. — 4. François Diodati, N° 21.

t) *Echelles*. — *Fig. 18*.

Les échelles, appliquées par les assaillants contre la courtine entre la tour de la Corraterie et le bastion de l'Oie, étaient au nombre de trois²; les textes donnent une description détaillée de leur agencement³, comme des autres engins utilisés

¹ *Ibid.*, XXI, 1943, 126.

² *Vray Discours*, éd. 1843, 16: « puis dressèrent contre la muraille trois échelles tout auprès de la plus proche garite du costé de la porte de la Monnoye ». AGRIPPA d'AUBIGNÉ, *L'Escalade*, tirée de *l'Histoire universelle*, éd. Dufour-Vernes et Ritter, 1884: « puis furent dressées trois échelles contre la muraille, auprès de la guérite qui est au costé de la porte de la Monnoie, où Brunaulieu savoit qu'on ne mettoit point de sentinelle ».

³ Composées de plusieurs pièces qui s'emboîtaient les unes dans les autres, munies à leur partie supérieure d'une poulie garnie de feutre, peintes en noir, etc. *Vray Discours*, éd. 1843,

par l'ennemi ¹, et de son armement ². Ce matériel, abandonné dans la déroute, fut recueilli le lendemain et conservé pieusement comme trophée ³ jusqu'à nos jours; on le voit au Musée d'Art et d'Histoire ⁴. La canonnade du bastion de l'Oie brisa en partie ces échelles; la retraite désordonnée des assaillants en endommagea d'autres, et beaucoup de fuyards se précipitèrent du haut de la muraille dans le fossé ⁵. Les échelles, chargées de fuyards en masse confuse, sont un détail caractéristique des représentations de l'Escalade. Une seule image qui, fait curieux, ne comporte aucun combattant, les montre seules, sans êtres humains, comme un symbole (n° 26, 1690). La disposition des échelles, la mêlée des soldats qui les montent ou les descendent, qui se précipitent ou tombent du haut de la muraille, varient quelque peu. Malgré la canonnade, elles peuvent demeurer entières ⁶; celle de droite est brisée ⁷; ou même toutes les trois ⁸. Le haut de l'échelle de droite, brisé, qui tombe obliquement, est un détail propre à la grande peinture (n° 17), répété par d'autres images ⁹.

18-19; DUFOUR-VERNES et RITTER, *Histoire de l'Escalade, par David Piaget*, 1882, 45; M. GOLDAST, *Histoire de la survenue inopinée*, trad. du Carolus Allobrox, MDG., XXVIII, 1916, 1902-8, 207 (le texte latin est plus complet); PIERRE MATTHIEU, *Histoire de France et des choses mémorables advenues aux provinces étrangères durant sept années de paix du règne de Henri IV*, 1605; cf. RITTER, *La chanson de l'Escalade en langage savoyard*, 1900, 51.

¹ Marteaux, tenailles, leviers, pétards, *Vray Discours*, éd. 1843, 20; AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *L'Escalade*, tirée de l'*Histoire universelle*, éd. Dufour-Vernes et Ritter, 1884, 9; DUFOUR-VERNES et RITTER, *Histoire de l'Escalade, par David Piaget*, 1882, 45.

² *Vray Discours*, éd. 1843, 22; AGRIPPA D'AUBIGNÉ, 9; DUFOUR-VERNES et RITTER, *Histoire de l'Escalade, par David Piaget*, 1882, 47.

³ *Journal d'Esaië Colladon*, éd. 1883, 50 : « Lundy 20 (decembre) : Ce jour on étendit les échelles en mémorial sous la hâle de la maison de ville. »

⁴ E. DEMOLE, *Quelques souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la salle des armures*, Mélanges Soc. Auxiliaire du Musée, 1922, 91; ID., *Souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la salle des armures*, MAH., 1922 : échelles, pétards, marteaux, armures, etc.; ID., *Echelles d'Escalade*, « Journal de Genève », 12 décembre 1916.

⁵ *L'Escalade*, récit officiel du secrétaire d'Etat, éd. Fick, 1867, 10 : « commencent à regagner la muraille, les uns se jectans de hault en bas, sans corde ni eschelle, les autres se coulans comme ils pouvoient, les autres pensans descendre par leurs eschelles, les rompirent à la foule ». — *Le véritable récit de l'entreprise du Duc de Savoye, sur la ville de Genève*, A Lozane, 1603, éd. Fick, 1878 : le canon de l'Oie « brisa les eschelles », mais aussi les fuyards, « comme ils ne pouvoient tous empoigner les eschelles qui estoient demeurées ». — *Journal d'Esaië Colladon*, éd. 1883, 45 : le coup de canon « qui renversa leurs échelles ». — *Vray Discours*, éd. 1843, 31 : « Mais ayans trouvé leurs eschelles brisées et renversées, tant par ceux de la ville que par le canon, il leur convint se précipiter du haut des murailles en bas. » — AUBIGNÉ, *Escalade*, tirée de l'*Histoire universelle*, éd. Dufour-Vernes et Ritter, 1884, 13 : « quelques uns gagnèrent les eschelles qui restoient, et les autres, arrivez à l'endroit de celles qui estoient cassées, se laissèrent choir du mur en bas ».

⁶ Nos 4-7 (1603); n° 12 (1614); n° 27 (Poinssart).

⁷ N° 11 (AL); n° 10 (vitrail); n° 17 (grande peinture); n° 18 (grande gravure de Diodati); n° 21 (petite gravure de Diodati).

⁸ N° 13 (1616).

⁹ N° 18 (grande gravure de Diodati); n° 21 (petite gravure de Diodati); n° 23 (Girardet); n° 24 (Escuyer).

* * *

u) *Canonade, mousquetade.*

La canonade du bastion de l'Oie rompit les échelles et tua ou blessa plusieurs de leurs occupants¹; elle est un élément indispensable de la composition. Toutefois Poinssart (n° 27) place en ce bastion deux canons dont le tir est dirigé, non le long du rempart contre les échelles, mais du côté de la plaine de Plainpalais, qu'on retrouve sur la peinture de la collection Givaudan (n° 32), et, devenus silencieux, sur la gravure de Dapointe (n° 29); ce détail prouve que ces auteurs ne comprenaient plus le sens de cette indication. Du reste, Poinssart fait tirer le canon de tous les points du rempart, même de ceux qui furent en dehors de l'action, de Saint-Gervais, des bastions Saint-Léger, du Pin, etc., bien plus, du fort d'Arve, alors démoli !

Le combat, le long de la muraille, ou à l'intérieur, entre les deux enceintes, offre des variantes. Nous n'en relèverons que certaines dispositions typiques. Immédiatement à droite de la tour de la Corraterie, quelques soldats tirent obliquement de la muraille avec leurs arquebuses²: sur la grande peinture (n° 17) et sur ses dérivés, n° 21 (petite gravure de Diodati), n° 23 (Girardet), n° 24 (Escuyer). Des soldats descendent en courant la rampe de la Tertasse en nombre variable³; ils sont traités de même sur diverses images⁴.

* * *

v) *Le Père Alexandre.*

Au pied des échelles, un jésuite écossais, le Père Alexandre, exhortait les soldats savoyards à y grimper et leur promettait la vie éternelle en récompense de leur valeur; il leur avait distribué des « billets », soit des « charmes », pour les protéger

¹ *Vray Discours*, éd. 1843, 29-30 (1^{er} et 2^{me} coup de canon); DUFOUR-VERNES et RITTER, *Histoire de l'Escalade*, par David Piaget, 1882, 56: « le canon du boulevard de l'Oye commence à tonner, et, pour le second coup, avec diverses dragées, blessa plusieurs de ces fuyards. »; AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *L'Escalade*, tirée de l'*Histoire universelle*, éd. Dufour-Vernes et Ritter, 1884, 12-13: « un canon qui estoit au boulevard de l'Oie, fut par trois soldats avisez pointé à fleur de courtine vers le fossé, où estoient les eschelles: à la première volée, qui fit grand tort aux entrepreneurs... » Cette coulevrine, au MAH., E. DEMOLE, *Souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la salle des armures*, 1922, 19.

² Arquebuses de remparts, E. DEMOLE, *Souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la salle des armures*, 1922, 19.

³ Nos 4-7 (1603); n° 11 (AL); n° 13 (1616); n° 8 (petite peinture); n° 12 (1614); un seul sur le n° 10 (vitrail).

⁴ N° 12 (1614); n° 9 (Elsiner, 1622); n° 17 (grande peinture et ses dérivés); n° 18 (grande gravure de Diodati); n° 21 (petite gravure de Diodati); n° 24 (Escuyer).

contre les armes ennemies¹. La gravure de 1603 (nos 4-7), le n° 15 (Disce Mori), n'en font pas état, pas plus que plus tard celle de Poinssart et ses dérivés (n° 27 sq., n° 31, peinture de la collection Givaudan). On le voit, religieux en robe et bonnet pointu, de profil, au pied de l'échelle de gauche, le crucifix dans sa main levée, sur les numéros 11 (AL), 13 (1616), 9 (Elsiner, 1622), 18 (grande gravure de Diodati), 21 (petite gravure de Diodati), 23 (Girardet), 24 (Escuyer); il est placé de face, entre deux échelles, vêtu d'une robe noire, coiffé d'un chapeau plat, sur le vitrail n° 10. Ailleurs, n° 12 (1614), n° 17 (grande peinture), ce sont deux religieux en bonnet pointu, l'un derrière l'autre, à côté de l'échelle de gauche, le premier avec la croix levée². Les textes ne mentionnent près des échelles qu'un « jésuite écossais », le Père Alexandre; ils le désignent parfois, et simultanément dans le même récit, sous les noms de Père Alexandre, et Père Abraham³; ils signalent aussi que « quelques capucins étoient mellés en ces troupes hors la ville et aussi un jésuite »⁴; ces divergences expliqueraient-elles la présence de deux religieux, comme la différence des coiffures, bonnet pointu, chapeau plat ?

* * *

w) *D'Albigny.*

Le chef de l'entreprise, d'Albigny, « se tenoit d'un costé au pied des eschelles, exhortant les soldats »⁵ ..., « le viceduc estoit au pied des eschelles, encourageant ceux qui montoient et tançant les tardifs »⁶. On le voit en effet, à côté d'une échelle, sur les nos 10 (vitrail) et 15 (Disce Mori).

¹ Sur ce personnage et ses « billets », DEONNA, *A l'Escalade de 1602*. Les billets du Père Alexandre, Arch. suisses des trad. populaires, XLI, 1944, 75, spécialement 135, n° 30, « Le Père Alexandre et les billets », réf.; G. FATTO, *Le Père Alexandre, L'Escalade de 1602, 335^{me} anniversaire 1602-1637*, édité par la Compagnie de 1602, 11^e année, 5.

² On voit aussi ces deux religieux, fuyant, le dos courbé, dans l'angle inférieur de gauche, sur le n° 32.

³ THÉOPHILE DUFOUR, *Deux relations de l'Escalade*, 1880, 12; Arch. suisses des trad. populaires, XLI, 1944, 135.

⁴ DUFOUR-VERNES et RITTER, *Histoire de l'Escalade, par David Piaget* (S. Goulart), 1882, 50 (père Abraham), 56 (père Alexandre); cf. BECEDELÈVRE, *L'Escalade de 1202*, 1903, 80; CARTIER, *L'Escalade, 3^{me} Centenaire*, 1902, 23 (texte de S. Goulart).

⁵ *Vray Discours*, éd. 1843, 17.

⁶ DUFOUR-VERNES et RITTER, *Histoire de l'Escalade, par David Piaget*, 1882, 50.

* * *

x) *Gros des troupes dans l'avant-terrain.* — *Fig. 19.*

En plus de ceux qui donnaient l'assaut¹, le gros des troupes était divisé en cinq corps² : un pour protéger ceux qui continuaient à monter aux échelles; le deuxième pour aller à la porte Neuve avec le pétard et les autres engins; les trois

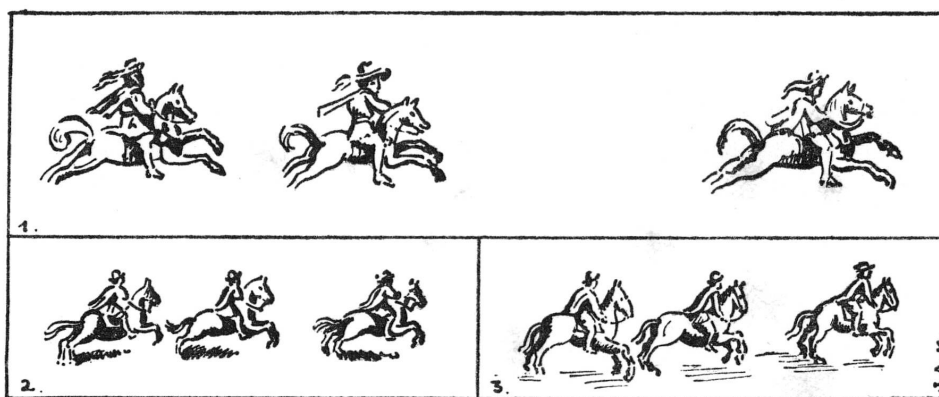


FIG. 19. — *Groupe de trois cavaliers.* — 1. Peinture N° 17. — 2. François Diodati, N° 21. — 3. Escuyer, N° 25.

autres pour marcher vers la Tertasse, la Maison de Ville et la porte de la Monnaie. Les images les représentent dans l'avant-terrain, en des dispositions qui varient, mais dont certaines offrent des éléments communs que nous ne croyons pas utile d'analyser. Bornons-nous à mentionner un groupe de trois cavaliers (*fig. 19*), qui

¹ *Vray Discours*, éd. 1843, 16 : « Puis ayant laissé leur gros dans la prairie de Pleinpalais, Brunaulieu, avec les plus résolus, qui estoient ordonnés pour l'escalade, et qui estoient venus à cheval, mettent pied à terre, approchent de la contrescarpe, et descendent au fossé du costé de la Corratte. »

² *Ibid.*, 23 : « Brunaulieu, et les plus hardis, voyans qu'ils estoient descouverts, et qu'il n'y avoit plus moyen de retarder, et se sentans d'ailleurs ja forts et en nombre suffisant dans la ville entre deux portes, se résolurent sur le champ de donner presque en mesmes moment en quatre divers endroits, sçavoir à la porte Neufve, au corps de garde de la Monnoye, et d'aller tenir ferme aux advenues tant du costé de la maison de ville que de la Tartasse, pour empescher et entretenir le secours qui pourroit venir, à ce que ce pendant le pétard peust jouer à la porte Neufve, pour faire ouverture et donner entrée à leur gros, qui estoit en Pleinpalais. » AGRIPPA d'AUBIGNÉ, *L'Escalade*, tirée de l'*Histoire universelle*, éd. Dufour-Vernes et Ritter, 1884, 10 : « Lors Brunaulieu, Sonnas, Atignac et un autre, prennent chacun une troupe pour donner, l'un à la Porte Neuve, l'autre au corps de garde de la Monnoie; le tiers monte aux avenuës de la Maison de Ville, et un quatriesme ralie ceux qui montoient pour tenir ferme vers la Tartasse »; DUFOUR-VERNES et RITTER, *Histoire de l'Escalade*, par David Piaget, 1882, 27.

galopent à droite, l'un derrière l'autre, fuyards ou messagers envoyés au duc, et qui sont un élément typique du n° 17 (grande peinture), et de ses dérivés : n° 18 (grande gravure de Diodati), n° 21 (petite gravure de Diodati), n° 23 (Girardet), n° 24 (Escuyer).

* * *

y) *Gibet.*

Le matin venu, les prisonniers furent pendus à un gibet dressé sur le bastion de l'Oie¹. Il n'est pas figuré sur les nos 4-7 (1603), 12 (1614), 9 (petite peinture) (Elsiner, 1622), 17 (grande peinture, où sa place est occupée par un ange); et sur les dérivés de ce n° 17 : n° 23 (Girardet), n° 24 (Escuyer); pas plus que sur la série issue de Chastillon, nos 27 sq. Le vitrail (n° 10) montre bien une potence, mais sans corps. Ceci est logique, la pendaison n'ayant eu lieu, comme de juste, qu'après la victoire. Mais, sans que les auteurs se soient avisés de cette inconséquence, le gibet supporte en plein combat une brochette de pendus, sur les nos 11 (AL), 13 (1616), 15 (Disce Mori), 18 (grande gravure de Diodati)², 21 (petite gravure de Diodati), 25 (dessin original d'Escuyer, détail supprimé par la gravure).

* * *

z) *Personnages accessoires.*

La scène comporte parfois, au premier plan, des personnages accessoires, simples figurants de remplissage qui n'ont rien à voir avec le combat³.

¹ *Vray Discours*, éd. 1843, 33 : « Les treize qui estoient restés en vie furent pendus et estranglés dans le boulevard de l'Oye. » *Journal d'Escaïe Colladon*, éd. 1883, 47 : « où estoit dressé tout contre la muraille un gibet soutenu de trois pilliers ».

² Un des cartouches en bordure de cette gravure montre aussi la pendaison.

³ Ex. n° 13 (1616); n° 18 (grande gravure de Diodati).